

FRAYSSE & ASSOCIÉS



NUMISMATIQUE

SABINE BOURGEY
EXPERT ONE

4

décembre 2024

PARIS - HÔTEL DROUOT - SALLE 9 - 14H15



EXPERT :
SABINE BOURGEY
Expert C.N.E.
7, rue Drouot - 75009 Paris
Tél. : 01 47 70 35 18
cabinet.bourgey@gmail.com

FRAYSSE & ASSOCIÉS
Commissaires-priseurs

NUMISMATIQUE

COLLECTION DE MONSIEUR B.
ET À D'AUTRES AMATEURS

MONNAIES ANTIQUES, FRANÇAISES, ÉTRANGÈRES ET ESSAIS

4
décembre 2024

PARIS - HÔTEL DROUOT - SALLE 9 - 14H15

9, rue Drouot - 75009 Paris

Tél. : 01 48 00 20 09 pendant les expositions

contact@fraysse.net

www.fraysse.net

Expositions publiques à l'Hôtel Drouot
mardi 3 décembre 2024 de 11h00 à 18h00
mercredi 4 décembre 2024 de 11h00 à 12h00





COLLECTION D'UN AMATEUR

MONNAIES FRANÇAISES



1
PHILIPPE VI de Valois (1328-1350). **Royal d'or**. 1328. Le Roi debout sous un dais gothique, couronné, tenant le sceptre. R./ Croix quadrilobée, feuillue et fleurdalisée, dans un quadrilobe tréflé cantonné de quatre couronnelles. (Dy. 247, L. 251). 4,17 g. *Légères marques sur la tranche* sinon Très Beau. 1 500 / 2 000 €



2
PHILIPPE VI de Valois. **Pavillon d'or**. 1339. Le Roi assis sur un trône, couronné, tenant le sceptre, sous un pavillon fleurdalisé sommé d'un lis. R./ Croix quadrilobée, feuillue et fleurdalisée, incurvée en cœur, dans un quadrilobe tréflé cantonné de quatre couronnelles. (Dy. 251, L. 254). 5,08 g. *Légère trace de pli* sinon Presque Très Beau. 3 000 / 3 500 €



3
PHILIPPE VI de Valois. **Ange d'or**. 3^e ém. 1342. L'archange Saint-Michel debout sous un baldaquin, couronné, les ailes déployées, tenant de la main d. une croix à longue hampe fichée dans un dragon gisant sous ses pieds et l'écu de France de la main g. R./ Croix quadrilobée, feuillue et fleuronée, dans un quadrilobe fleurdalisé accosté de quatre couronnelles. (Dy. 255B, L. 258B). 5,80 g. *Traces de monture* sinon Presque Très Beau. 3 000 / 4 000 €



4
CHARLES VI (1380-1422). **Agnel d'or**. 2^e ém. 1^{er} t. *La Rochelle*. Dans un polylobe, agneau pascal à g., devant une croix surmontée d'une croisette, avec gonfanon. Point 5°. R./ Point 5°. Croix feuillue cantonnée de trois lis et d'une croisette, dans un quadrilobe cantonné de sept lis. (Dy. 372B1, L. -). 2,54 g. *Tranche irrégulière* sinon Très Beau. 500 / 700 €



5
HENRI VI d'Angleterre (1422-1453). **Angelot d'or**. *Rouen*. 1427. L'archange Gabriel à mi-corps de face, tenant les écus de France et de France-Angleterre. R./ Croix latine entre un lis et un léopard. (Elias 276, Dy. 444). 2,28 g. Presque Superbe. 5 000 / 6 000 €



6
CHARLES VII (1422-1461). **1/2 écu d'or à la couronne**. *Rouen*. (Dy. 513C, L. 511C). 1,68 g. *Traces de pli*. TB. 200 / 300 €



7
CHARLES VIII (1483-1498). **1/2 écu d'or au soleil**. 1^{re} ém. *Paris*. 1483. (Dy. 578, L. 556). 1,66 g. *Légère trace de pli* sinon Très Beau. 500 / 600 €



8
LOUIS XII (1498-1514). **Ecu d'or au soleil du Dauphiné**. *Crémieu*. (Dy. 654, L. 597). 3,31 g. Très Beau. 300 / 400 €



9
FRANÇOIS I^{er} (1515-1547). **Ecu d'or à la croisette**. 1^{er} t. *Paris*. 1541. (Dy. 889, L. 749). 3,36 g. *Traces de monture* sinon Très Beau. 800 / 1 000 €



10
FRANÇOIS I^{er}. **Ecu d'or au soleil.** *Milan.* 1515-1516. (Dy. 957, C. 1217). 3,37 g. *Flan irrégulier* sinon Très Beau. 1 800 / 2 300 €



15
LOUIS XIII. **Ecu d'or à la croix anillée.** *Rouen.* 1637. (Dr. 1). 3,28 g. *Pli, flan irrégulier.* TB. 400 / 600 €



11
HENRI II (1547-1559). **Henri d'or.** 2^e t. *Bordeaux.* 1555. (Dy. 975, L. 813). 3,51 g. *Traces sur la tranche* sinon Presque Très Beau. 1 500 / 1 800 €



16
LOUIS XIII. **1/2 louis à la mèche longue.** *Paris.* 1642. (Dr. 31). Or. 3,37 g. *Léger coup sur la tranche* sinon Très Beau. 300 / 400 €



12
HENRI III (1574-1589). **Ecu d'or au soleil.** 3^e t. *Bayonne.* 1578. (Dy. 1124, L. 963). 3,35 g. Très Beau à Superbe. 2 000 / 2 500 €



17
LOUIS XIV (1643-1715). **Double louis aux 8 L et aux insignes.** *Rf. Strasbourg.* 1701. (Dr. 297). Or. 13,45 g. Très Beau. 3 000 / 4 000 €



13
CHARLES X (1589-1590). **Ecu d'or au soleil.** 1^{er} t. *Paris.* 1592. (Dy. 1172). 3,36 g. Presque Très Beau. 800 / 1 000 €



18
LOUIS XIV. **Double louis au soleil.** *Perpignan.* 1712. (Dr. 300). Or. 16,27 g. *Léger défaut de flan* sinon Très Beau. 3 000 / 3 500 €



14
LOUIS XIII (1610-1643). **Quatre louis à la tête laurée.** *Paris.* 1640. Tête laurée du Roi à dr. R./ Croix formée de huit L couronnés, avec A dans un cercle en cœur, cantonnée de quatre lis. (Dr. 15, Dy. 1296). Or. 26,66 g. *A été nettoyé, tranche retravaillée, légers coups au droit* sinon Très Beau. *La plus rare des pièces d'hommage.* 40 000 / 60 000 €



19
LOUIS XIV. **Louis à la mèche longue.** *Paris.* 1650. (Dr. 302). Or. 6,72 g. Très Beau. 1 300 / 1 500 €



20
LOUIS XIV. **Louis juvénile, tête laurée.** *Paris.* 1667. (Dr. 311). Or. 6,75 g. Très Beau. 800 / 1 000 €



21
LOUIS XIV. **Louis à la tête virile, laurée.** Rennes. 1684. (Dr. 335a). Or. 6,73 g. Très Beau à Superbe.
800 / 1 000 €



27
LOUIS XV. **Louis aux lunettes.** Reims. 1732. (Dr. 727). Or. 8,16 g. Coup sur la tranche sinon Presque Très Beau.
300 / 400 €



22
LOUIS XIV. **Louis aux 4 L. Rf.** Limoges. 1694. (Dr. 348). Or. 6,71 g. Très Beau. Flan large.
600 / 800 €



28
LOUIS XV. **Louis aux lunettes.** Paris. 1733. (Dr. 727). Or. 8,06 g. Très Beau.
300 / 400 €



23
LOUIS XV (1715-1774). **Double louis au bandeau.** Lyon. 1756. (Dr. 718). Or. 16,25 g. Presque Superbe.
1 800 / 2 500 €



29
LOUIS XV. **Louis au bandeau.** Riom. 1753. (Dr. 728). Or. 8,11 g. Très Beau. 3 800 ex.
600 / 800 €



24
LOUIS XV. **Double louis à la vieille tête.** Lyon. 1772. (Dr. 719). Or. 16,28 g. Superbe.
4 000 / 5 000 €



30
LOUIS XVI (1774-1792). **Double louis au buste habillé.** Limoges. 1776. (Dr. 800). Or. 16,31 g. Quelques coups sur la tranche sinon Très Beau à Superbe.
1 500 / 1 800 €



25
LOUIS XV. **Louis aux insignes.** Rf. Paris. 1716. (Dr. 721). Or. 8,13 g. Très Beau à Superbe.
5 000 / 7 000 €



31
NAPOLEON I^{er} (1804-1814). **Module de 5 francs, revers incus.** Arg. Très Beau.
300 / 400 €



26
LOUIS XV. **Louis aux 2 L.** Paris. 1722. (Dr. 724). Or. 9,79 g. Quelques pailles dans le métal sinon Superbe.
800 / 1 000 €



32
NAPOLEON III (1852-1870). **50 francs tête nue.** Paris. 1857. (G. 1111). Or. Très Beau.
600 / 700 €



33
NAPOLÉON III. 50 francs tête laurée. *Paris*. 1862. (G. 1112). Or. Très Beau.
 600 / 700 €



34
NAPOLÉON III. Essais 20 francs Paris en deux clichés : cliché de l'avvers de la 20 francs (au revers : « 20 F cliché AB 1855 ») et cliché du revers daté : 1856. (Mazard -). Ens. 2 p. bronze doré. *Qques stries sur la 1855 sinon Superbes. Rare.*
 500 / 700 €



35
III^e REPUBLIQUE (1871-1940). 100 francs Génie. *Paris*. 1900. (G. 1137). Or. Superbe.
 1 200 / 1 300 €

MONNAIES ÉTRANGÈRES



36
GRECE. GEORGE I^{er} (1863-1913). 20 drachmes. *Paris*. 1884. (Fr. 18). Or. Très Beau.
 300 / 400 €



37
ITALIE. NAPOLÉON I^{er} (1805-1814). 40 lire. *Milan*. 1808. (Fr. 5). Or. Très Beau.
 600 / 800 €



38
ITALIE. VICTOR EMMANUEL II (1861-1878). 20 lire. *Turin*. 1863. (Fr. 11). Or. Très Beau.
 200 / 300 €



39
ITALIE. VICTOR EMMANUEL III (1900-1946). 10 lire. 1912. (Fr. 29). Or. Superbe. *Un peu rare.*
 3 000 / 3 500 €



40
ITALIE. Parme. MARIE LOUISE (1815-1847). 40 lire. 1815. (Fr. 933). Or. Très Beau.
 600 / 800 €



41
PAYS-BAS. République Batave (1795-1806). Ducat. 1805. (Fr. 317). Or. Superbe.
 300 / 400 €



42
SERBIE. MILAN OBRENOVICH IV (1868-1889). 10 dinars. 1882. (Fr. 5). Or. Très Beau.
 150 / 200 €

COLLECTION DE MONSIEUR B.

MONNAIES GRECQUES



43

Lydie. Crésus. (561-546 av. J.-C.). ½ **statère**. Lion affrontant un taureau R./ Carré creux. (BMC 45 p. 7 ; Babelon I, 409). Arg. 5,93 g. Très Beau. *Un peu rare.* 600 / 800 €

Ex. vte. Bourgey du 26 octobre 1981 n° 71.



44

Perses achéménides. Artaxerxes II ou Artaxerxes III. (405-338 av. J.-C.). **Darique**. Le roi agenouillé coiffé d'une couronne radiée, tenant une lance et un arc. R./ Carré creux. (Babelon 100 ou 107) Or. 8,35 g. Presque superbe. *Rare en cet état.* 1 200 / 1 500 €

Ex. vte. Bourgey du 26 octobre 1981 n° 107.



45

Zeugitane. Carthage. **Trihémistatère**. (c. 254-241 av. J.-C.). Tête de Tanit-Perséphone à g., les cheveux relevés et ceints d'une couronne d'épis de blé, parée de boucles d'oreilles et d'un collier. R./ Cheval à d. sur une ligne de sol ; au-dessus, un disque solaire entre deux serpents (uraeus). (Jenkins/Lewis 418). Electrum. 10,79 g. *Raie au revers, trous et traces sur la tranche* sinon Très Beau. 1 500 / 2 000 €



46

Grèce continentale. Rois de Macédoine. PHILIPPE II (359-336 av. J.-C.). **Statère**. Pella. (c. 322/3-315 av. J.-C.). Tête laurée d'Apollon à d. R./ Bige de chevaux au galop à d., conduit par un aurige. Sous les chevaux, un foudre. (Le Rider 568). Or. 8,40 g. *Très légères traces sur la tranche* sinon Très Beau/ Presque Très Beau. 1 200 / 1 500 €



47

Macédoine. PHILIPPE II. **Statère**. Pella. (c. 322/3-315 av. J.-C.). Tête laurée d'Apollon à d. R./ Bige de chevaux conduit au galop par un aurige, trident sous les chevaux. (Le Rider 491). Or. 8,55 g. *Traces sur la tranche* sinon Très Beau. 1 500 / 1 800 €



48

Macédoine. PHILIPPE II. **Statère**. Amphipolis. (c. 340-328 av. J.-C.). Tête laurée d'Apollon à d. R./ Bige de chevaux conduit au galop par un aurige ; sous les chevaux, une feuille de lierre. (Le Rider 64). Or. 8,60 g. Très Beau. 1 200 / 1 500 €

Ex. vte. Vinchon du 14 novembre 1981 n° 6.



49

Rois de Macédoine. ALEXANDRE III (336-323 av. J.-C.). **Statère**. Milet. Tête d'Athéna à d. coiffée d'un casque corinthe orné d'un serpent, sous son cou, un foudre. R./ Victoire debout à g. tenant une couronne et une stylis ; devant, monogramme. (Müller 8, Price 2077). Or. 8,45 g. *Traces de monture* sinon Très Beau. 1 000 / 1 200 €

Ex. vte. Bourgey des 10-11 mars 1981 n° 26.



50

ALEXANDRE III. **Statère**. Atelier incertain de Grèce ou Macédoine. (c. 325-310 av. J.-C.). Tête d'Athéna à d. coiffée d'un casque corinthe orné d'un serpent. R./ Victoire debout à g. tenant une couronne et une stylis ; en bas à g., aigle debout à g. (Price 797). Or. 8,50 g. Très Beau. 1 200 / 1 500 €



51

ALEXANDRE III. **Statère** posthume. Sidon. (315-314 av. J.-C.). Tête casquée d'Athéna à d. R./ Victoire debout à g. tenant une stylis et une couronne ; T dans le champ à g. (M. - ; Price 3505a). Or. 8,57 g. Très Beau. 1 200 / 1 500 €

Ex. vte. Bourgey du 24 février 1983 n° 44.



52

Macédoine. ALEXANDRE III. **Statère**. (c. 325-320 av. J.-C.). Tête d'Athéna à d. coiffée d'un casque corinthe orné d'un serpent. R./ Victoire debout à g. tenant une couronne et une stylis ; dans le champ à g., un double protomé de chevaux affrontés et un monogramme. (Price 1358c). Or. 8,38 g. Presque Très Beau. 1 000 / 1 200 €

Ex. vte. Vinchon du 14 novembre 1981 n° 8.



53

Macédoine. ALEXANDRE III **Statère** posthume. *Odessus*. (c. 280-200 av. J.-C.). Tête casquée d'Athéna à d. R./ Niké debout à g. tenant une stylis et une couronne ; dans le champ à g., monogramme dans une couronne. (Price 1133, Müller -). Or, 8,52 g. *Coups sur la tranche* sinon Très Beau.

1 300 / 1 600 €



54

Rois de Thrace. LYSIMAQUE (323-281 av. J.-C.). **Tétradrachme**. *Aenos*. Tête divinisée d'Alexandre le Grand, cornue et diadémée. R./ Athéna Nicéphore, drapée et casquée, assise à g., s'appuyant sur son bouclier. (Müller 102). Arg. 17 g. Très Beau. *Joli style*. 600 / 900 €
Ex. vte. Bourgey des 10-11 mars 1981 n° 40.



55

Egypte. Arsinoë II, femme de Ptolémée II Philadelphe (270-246 av. J.-C.). **Octodrachme**. Buste diadéme et voilé d'Arsinoë à d., derrière, K. R./ Double corne d'abondance ornée du bandeau royal, une grappe de raisin de chaque côté. (Svoronos 475, Pozzi 3223). Or. 28 g. Presque Superbe. 6 000 / 8 000 €



56

Rois de Syrie. ALEXANDRE I Bala (150-145 av. J.-C.). **Drachme**. Tête diadémée à d. R./ Apollon assis à g. sur l'omphalos. (Babelon 801 et sq. var.). Arg. 4,01 g. Très Beau. 150 / 200 €
Ex. vte. Bourgey du 26 octobre 1981 n° 85.



57

Syrie. CLEOPATRE THEA et ANTIOCHUS VIII Grypus (125-121 av. J.-C.). **Tétradrachme**. Têtes accolées de Cléopâtre diadémée et voilée et d'Antiochus diadéme à d. R./ Zeus nicéphore assis à g., s'appuyant sur son sceptre. (B. 1351). Arg. 16,71 g. Très Beau. *Un peu rare*. 600 / 800 €
Ex. vte. Bourgey des 10-11 mars 1981 n° 82.



58

Syrie. PHILIPPE Philadelphe. (92-83 av. J.-C.). **Tétradrachme**. Sa tête diadémée à d. R./ Zeus assis à g. (Babelon (Syrie) 1549, de Luynes 3427). Arg. 15,32 g. Superbe. 200 / 300 €
Ex. vte. Vinchon du 14 novembre 1981 n° 41.



59

Eolide. Cymé. (Après 190 av. J.-C.). **Tétradrachme**. Tête diadémée de Cymé à d. R./ Cheval debout à d., vase entre ses jambes. (Pozzi 2301, BMC 78). Arg. 16,78 g. Très Beau. 600 / 800 €
Ex. vte. Vinchon du 14 novembre 1981 n° 33.



60

Myrrhina. (Après 189 av. J.-C.). **Tétradrachme**. Tête laurée d'Apollon à d. R./ Apollon marchant à d. tenant une patère et un rameau d'olivier ; à ses pieds, omphalos et diota. (BMC 12 p. 136). Arg. 16,28 g. Très Beau. *Flan large*. 800 / 1 000 €
Ex. vte. Bourgey du 26 octobre 1981 n° 54.



61

Myrrhina. (Après 189 av. J.-C.). **Tétradrachme**. Tête laurée d'Apollon à d. R./ Apollon marchant à d. tenant une patère et un rameau d'olivier ; à ses pieds, omphalos et diota. (BMC 14 p. 136). Arg. 16,89 g. Presque Superbe. 800 / 1 000 €
Ex. vte. Bourgey des 10-11 mars 1981 n° 68.



- 62**
Italie. Lucanie. Vélia. (vers 420-380 av. J.-C.). **Didrachme**. Tête d'Athéna à g. coiffée d'un casque athénien orné d'un griffon. R./ Lion marchant à d. ; dessus, caducée. (BMC 105 p. 315, SNG ANS 1391). Arg. 7,26 g. Très Beau.
600 / 800 €
Ex. vte. Bourgey des 10-11 mars 1981 n° 10.



- 63**
Italie. Lucanie. Héraclée. (370-281 av. J.-C.). **Statère**. Tête d'Athéna à d., coiffée du casque corinthien orné du Skylla ; derrière le casque, E. R./ Héraclès debout à g., la dépouille de lion sur le bras, tenant un arc et une massue ; à sa g., une chouette. (BMC 31 p. 229). Arg. 7,86 g. Très Beau. Style classique.
300 / 400 €
Ex. vte. Bourgey du 26 octobre 1981 n° 5.



- 64**
Asie Mineure. Lesbos. (450-330 av. J.-C.). **Hecté ou sixième de statère**. Tête couronnée de lierre du jeune Dionysos à d. R./ Tête de satyre cornu à d. dans un carré linéaire. (SNG von Aulock 1719). Electrum. 2,53 g. Très Beau.
500 / 700 €
Ex. vte. Vinchon du 14 mai 1982 n° 31.



- 65**
Lesbos. (480-440 av. J.-C.). **Hecté ou sixième de statère**. Tête de lion à d., gueule béante. R./ Tête de veau en creux à d. (BMC 19 sq. p. 157 ; B. II, 2119 ; SNG von Aulock 1685). Electrum. 2,55 g. TB à Très Beau.
500 / 700 €
Ex. vte. Bourgey du 24 février 1983 n° 82.



- 66**
Lesbos. (480-440 av. J.-C.). **Hecté**. Même description. (SNG von Aulock 1685). Electrum. 2,44 g. Très Beau.
500 / 700 €



- 67**
Lesbos. (480-440 av. J.-C.). **Hecté**. Même description. (SNG von Aulock 1687/1685, BMC 21 p. 157). Electrum. 2,50 g. Très Beau à Superbe.
700 / 900 €
Ex. vte. Bourgey du 26 octobre 1981 n° 55.



- 68**
Ionie. Phocée. (c. 478-387 av. J.-C.). **Hecté**. Tête de femme à g. les cheveux tombant sur le cou, une mèche tressée sur la joue. R./ Carré creux en ailes de moulin. (BMC 56 var. p. 211, v. Aulock-). Electrum. 2,52 g. Très Beau.
500 / 600 €

Ex. vte. Bourgey du 26 octobre 1981 n° 60.



- 69**
Ionie. Magnésie du Méandre. (après 190 av. J.-C.). **Tétradrachme**. Buste d'Artémis à d., l'arc et le carquois sur l'épaule. R./ Apollon nu debout à g. appuyé sur un trépied surmonté d'un carquois ; sous ses pieds, un méandre. (Pozzi 2463). Arg. 16,79 g. Très Beau à Superbe. Flan large.
1 000 / 1 200 €

Ex. vte. Bourgey du 26 octobre 1981 n° 58.



- 70**
Ionie. Magnésie du Méandre. (190-133 av. J.-C.). **Tétradrachme**. Buste d'Artémis à d. R./ Apollon nu debout à g. appuyé sur un trépied surmonté d'un carquois ; sous ses pieds, un méandre. (BMC 37 p. 162, v. Aulock 2042). Arg. 16,69 g. Très Beau à Superbe.
800 / 1 000 €



- 71**
Pamphylie. Sidé. (190-36 av. J.-C.). **Tétradrachme**. Tête d'Athéna à d. coiffée du casque corinthien à aigrette. R./ Niké volant à g. et tenant une couronne ; devant elle, une grenade. (BMC 30 p. 147). Arg. 16,54 g. TB à Très Beau.
300 / 400 €

Ex. vte. Bourgey des 10-11 mars 1981 n° 75



72

Cyrénaïque. Cyrène. (c. 322-313 av. J.-C.). **Statère**. Quadriga au pas à d. conduit par une Victoire. R./ Zeus Amon debout à g., tenant un sceptre dans la main g. et une patère dans la main d. ; devant lui, un thymiaterion (sorte d'encensoir). (BMC 123 p. 30 pl. XIV, 10). Or. 8,16 g. *Traces sur la tranche* sinon Très Beau. 1 200 / 1 500 €



73

Rois indo-scythes de Bactriane. EUCRATIDES. (c. 170-150 av. J.-C.). **Tétradrachme**. Buste diadémé et drapé à d. R./ Apollon debout, tenant une flèche et un arc. Dans le champ à g., monogramme. (BMC I p. 13). Arg. 16,79 g. Très Beau. 600 / 800 €



74

Bactriane. AZILISES (57-35 av. J.-C.). **Tétradrachme**. Le roi à cheval à d., tenant une épée. R./ Tyché debout à g. tenant une lampe et une palme. (BMC VII sq var. p. 94). Arg. 9,81 g. TB à Très Beau. 200 / 300 €



75

Grand-Kouchans. Imitation barbare du type de Vasu Deva (IIIe s.). **Statère**. Le roi debout près d'un autel regardant à g. et tenant un trident. R./ Shiva debout de face devant un taureau et tenant un trident. (BMC 24 p. 160). Or. 8,2 g. *Coup au revers* sinon Superbe. 600 / 800 €
Ex. vte. Bourgey du 26 octobre 1981 n° 111.

MONNAIES ROMAINES



76

NERON (54-68). **Aureus**. Rome. (63-68). Sa tête laurée à d. R./ Jupiter assis à g. tenant un foudre et un sceptre. (C. 118, RIC 45). Or. 7,32 g. Très Beau. 2 000 / 2 500 €

Ex. vte. Vinchon 14 novembre 1981 n° 54.



77

NERON. **Aureus**. Rome. (63-68). Sa tête laurée à d. R./ Jupiter assis à g. tenant un foudre et un sceptre. (C. 118, RIC 45 p. 148). Or. 7,32 g. Très Beau. 2 000 / 2 500 €

Ex. vte. Bourgey des 10-11 mars 1981 n° 116.



78

VESPASIEN (69-79). **Aureus**. Lyon. Tête laurée à d. R./ La Fortune debout à g. tenant un globe et un caducée. (C. 97, RIC 281). Or. 6,93 g. *Manque de métal* sinon Presque Très Beau. 1 800 / 2 200 €



79

VESPASIEN. **Aureus**. Sa tête laurée à d. R./ Femme assise à g. tenant de la main d. la draperie de sa robe et appuyant le bras g. sur son siège. (C. 27, RIC 131). Or. 7,21 g. Très Beau. 2 000 / 2 500 €

Ex vte. Vinchon 14 novembre 1981 n° 61.



80

DOMITIEN (81-96). **Aureus**. Rome. (90-91) Sa tête laurée à d. R./ Pallas debout à g., tenant une haste. (C. 150, RIC 163). Or. 7,42 g. Très Beau à Superbe. 5 000 / 6 000 €

Ex. vte. Vinchon 14 novembre 1981 n° 70.



- 81**
TRAJAN (98-117). **Aureus**. Rome. (103-111). Son buste lauré et drapé à d. R./ L'Arabie debout à g. tenant un rameau et un rouleau ; à ses pieds, un chameau. (C. 88, RIC 142). Or. 7,05 g. Très Beau. *Un peu rare.*
6 000 / 8 000 €

Ex. vte. Vinchon du 14 novembre 1981 n° 75.



- 82**
HADRIEN (117-138). **Aureus**. Rome (134-138). Sa tête nue à d. R./ Légende en trois lignes dans une couronne de chêne. (C. 1486, RIC 291). Or. 7,30 g. *Petit éclat de flan* sinon Très Beau.
3 000 / 4 000 €
Ex. vte. Vinchon du 14 novembre 1981 n° 89.



- 83**
ANTONIN le Pieux (138-161). **Aureus**. Rome. (145). Sa tête laurée à d. R./ Antonin assis à g. sur une estrade ; à ses côtés, la Libéralité debout tenant une tessère et une corne d'abondance ; au bas de l'estrade, un homme debout, tendant son vêtement. (C. 495, RIC 141). Or. 7,13 g. *Traces sur la tranche* sinon Très Beau.
2 500 / 3 500 €
Ex. vte. Vinchon du 14 novembre 1981 n° 96.



- 84**
FAUSTINE mère, femme d'Antonin le Pieux. **Aureus**. Rome. (141 et sq.). Son buste à d. R./ Diane (ou Cérès) debout à g. tenant deux torches allumées. (C. 75, RIC 357a). Or. 7,17g. *Traces sur la tranche* sinon Très Beau.
1 800 / 2 200 €
Ex. vte. Vinchon du 14 novembre 1981 n° 104.



- 85**
FAUSTINE mère, femme d'Antonin le Pieux. **Aureus**. Rome. Son buste à d. R./ Cérès debout à g., tenant une torche et un sceptre. (C. 95, Calico 1733b). Or. 7,39 g. *Légères traces sur la tranche* sinon Presque Superbe.
2 500 / 3 000 €



- 86**
FAUSTINE jeune, femme de Marc Aurèle. **Aureus**. Rome. Son buste drapé à d. R./ Colombe à d. (C. 61, RIC 503). Or. 7,36 g. *Coups sur la tranche, petite raie au revers.* Très Beau.
2 500 / 3 500 €
Ex. vte. Vinchon du 14 novembre 1981 n° 109.



- 87**
ALEXANDRE SEVERE (222-235). **Aureus**. Rome. (222). Son buste lauré et drapé à d. R/ Mars debout à g., tenant une branche d'olivier et une haste renversée. (C. 172, RIC 159, Calico 3075b). Or. 6,62 g. Très Beau.
2 000 / 3 000 €



- 88**
MAXIMIN I^{er} (235-238), **denier** R./ La Santé (C. 85, RIC 14 p. 141). GORDIEN le Pieux (238-244), **denier** R./ le Soleil (C. 39, RIC 111) ; **antoninien** R./ Gordien (C. 253, RIC 92). PHILIPPE I^{er} (244-249), **antoninien** R./ Mars (C. 145, RIC 7). Arg. Bill. Ens. 4 p. TB à Presque Très Beau.
150 / 200 €
Ex. vte. Bourgey du 24 février 1983 n° 194.



89
DIOCLETIEN (284-305). **Aureus**. *Ticinum*. (303-304). Sa tête laurée à d. R./ Légende en cinq lignes dans une couronne de laurier. (C. 549, RIC 11a). Or. 5,44 g. *Encoche et trace d'essai sur la tranche* sinon Très Beau à Superbe. *Joli style*. 3 200 / 3 500 €
Ex. vte. Vinchon du 14 novembre 1981 n° 129.



90
GRATIEN (367-383). **Solidus**. *Trèves*. (367-375). Son buste diadémé, drapé et cuirassé à d. R./ VICTORIA AVGG. Gratien et Valentinien jeune assis de f., tenant un globe ; entre eux, une Victoire de f. à mi-corps, plus bas, une palme ; à l'exergue : TROBC. (C. 38, RIC 17g). Or. 4,50 g. *Petite encoche sur la tranche* sinon Très Beau. 500 / 600 €
Ex. vte. Bourgey du 24 février 1983 n° 199.



91
GRATIEN. **Solidus**. *Constantinople*. Son buste drapé, cuirassé et diadémé à d.. R/ Rome assise de f. sur un siège orné de deux têtes de lion, regardant à d., tenant une haste et un globe et posant le pied d. sur une proue de navire. (C. 5 var., RIC 44 var.). Or. 4,45 g. Superbe.

700 / 900 €

Ex. vte. Vinchon du 14 novembre 1981 n° 143, décrite au nom de Théodose I.



92
THEODOSE I (379-395). **Solidus**. *Constantinople*. Son buste drapé, cuirassé et diadémé à d. R./ Rome assise de f. sur un siège orné de deux têtes de lion, regardant à d., tenant un sceptre et un globe et posant le pied d. sur une proue de navire. B en fin de légende. (C. 8, RIC 45d). Or. 4,43 g. Superbe.

800 / 1 000 €

Ex. vte. Vinchon du 14 novembre 1981 n° 145.

MONNAIE GAULOISE



93
NORIQUE (Est de la Carinthie). (II^e siècle avant J.-C.). **Tétradrachme**. Tête laurée à g. dans un grènetis. R/ Cavalier coiffé d'une couronne bouletée au pas à g. (La Tour n° 9910, Pink 560). Arg. 12 g. Superbe. 600 / 800 €
Ex. vte. Bourgey du 24 février 1983 n° 226.

MONNAIES FRANÇAISES



94
CHARLES VI (1380-1422). **Ecu d'or à la couronne**. 4^e ém. Saint-Lô. (Dy. 369c). 3,91 g. Très Beau. 400 / 500 €



95
LOUIS XII (1498-1515). **Ecu d'or au soleil**. *Villeneuve les Avignon*. Point 20°. (Dy. 648, L. 592). 3,34 g. *Trace de pli, traces sur la tranche*. Presque Très Beau. 200 / 300 €



96
LOUIS XIII (1610-1643). **Louis à la mèche courte**. 2^e t. Paris. 1642. (Dr. 26). Or. 6,64 g. Très Beau. 500 / 600 €
Ex. vte. Vinchon du 26 mars 1980 n° 128.



97
LOUIS XIII. **Ecu de 60 sols**. 2^e poinçon de Varin. Paris. 1643. Son buste lauré, drapé et cuirassé à d. R./ Ecu de France couronné. (Dr.). 27,08 g. Presque Très Beau. 800 / 1 000 €
Ex. vte. Vinchon du 14 novembre 1981 n° 400.



98
Louis XIV (1643-1715). **Double louis aux 4 L**. Lyon. 1693. Rf. (G. 260, Dr. 295). Or. 13,35 g. Chevelure retouchée sinon Presque Très Beau. 1 800 / 2 200 €
Ex. vte. Vinchon du 14 novembre 1981 n° 296.



99
LOUIS XIV. **Double louis aux 8 L et aux insignes**. Rf. Paris. 1702. (Dr. 297). Or. 13,29 g. Presque Très Beau. 1 000 / 1 200 €



100
LOUIS XIV. **Louis aux 4 L**. Rf. Metz. 1694. (Dr. 348). Or. 6,73 g. Très Beau. 800 / 1 000 €



101
LOUIS XIV. **Louis aux 8 L et aux insignes**. Rf. Tours. 1702. (Dr. 349). Or. 6,74 g. Très Beau. 1 000 / 1 200 €
Ex. vte. Bourgey du 26 octobre 1981 n° 202.



102
LOUIS XIV. **Louis aux 8 L et aux insignes**. Rf. Paris. 1702. (Dr. 349). Or. 6,67 g. Défaut de frappe au revers sinon Très Beau. 1 200 / 1 500 €
Ex. vte. Vinchon du 14 mai 1982 n° 182.



103
Louis XIV. **Ecu aux 8 L**. 2^e t. Rennes. 1705. (Dr. 466). Arg. 27,47 g. Très Beau. 300 / 400 €



104
Louis XIV. **1/2 écu carambole aux palmes**. Rf. Lille. 1794. (G. 187, Dr. 1529). Arg. 18,57 g. Très Beau. 300 / 400 €



105
LOUIS XV (1715-1774). **Double louis au bandeau**. Strasbourg. 1749. (Dr. 718). Or. 16,35 g. Quelques stries au revers sinon Presque Superbe. 1 300 / 1 600 €
Ex. vte. Bourgey des 10-11 juin 1982 n° 383.



106
LOUIS XV. **Double louis au bandeau**. Lyon. 1756. (Dr. 718). Or. 16,20 g. Stries d'origine au revers sinon Très Beau. 800 / 1 000 €
Ex. vte. Vinchon du 14 mai 1982 n° 198.



107

LOUIS XV. **Louis de Noailles**. Paris. 1717. (Dr. 722). Or. 12,23 g. Stries à l'avant et au revers, qqes traces sur la tranche sinon Très Beau à Superbe.
3 000 / 3 500 €



112

LOUIS XV. **Louis de Malte**. Montpellier. 1718. (Dy. 1633, G. 336). Or. 9,77 g. Très Beau. Atelier un peu rare.
1 500 / 2 000 €
Ex. vte. Vinchon du 14 novembre 1981 n° 318.



108

LOUIS XV. **Louis de Noailles**. Paris. 1717. (Dy. 1630, Dr. 722). Or. 12,15 g. Très Beau.
2 000 / 2 500 €
Ex. vte. Vinchon du 14 novembre 1981 n° 316.



113

LOUIS XV. **Ecu Vertugadin**. Dijon. 1717. (Dr. 740). Arg. 30,38 g. Presque Superbe.
500 / 700 €



109

LOUIS XV. **1/2 Louis de Noailles**. Paris. 1717. (Dr. 731). Or. 6,02 g. Stries d'origine au revers, tranche irrégulière sinon TB. Très rare.
1 500 / 2 000 €
Ex. vte. Vinchon du 14 mai 1982 n° 189.
Nous avons changé l'appellation du n° 189 car Monsieur Kind dans son ouvrage « Catalogue des monnaies royales françaises » a repris cette appellation du « demi louis » qui était appelée « louis » précédemment.



114

LOUIS XVI (1794-1792). **Louis à la tête nue**. La Rochelle. 1786. (Dr. 806). Or. 7,59 g. Très Beau.
400 / 500 €



110

LOUIS XV. **Louis aux lunettes**. Paris. 1728. (Dr. 727). Or. 8,18 g. Très Beau.
400 / 500 €
Ex. vte. Bourgey des 10-11 juin 1982 n° E.



115

CONVENTION (1792-1795). **Essai à la liberté**. Galle. 1792. (Maz. 381a, Br. 190b). Métal de cloche. 45,13 g. Très Beau.
400 / 500 €



111

LOUIS XV. **Louis aux lunettes**. Paris. 1739. (Dr. 727). Or. 8,16 g. Petit coup sur la joue sinon Superbe.
500 / 600 €
Ex. vte. Bourgey 7 mai 1981 n° 61.



116
DIRECTOIRE (1795-1799). **5 francs** (2). *Paris*. An 4 (G. 563). Arg. Ens. 2 p.
Presque Très Beau. 400 / 500 €



117
CONSULAT (1799-1804). **Epreuve de 5 francs**, concours de H. Auguste.
An XI (1802-03). (G. 564, Maz. 531). Arg. 24,52 g. Superbe. *Un peu rare.*
4 000 / 5 000 €



118
CONSULAT. **40 francs**. *Paris*. An XI. (G. 1080). **20 francs**. *Paris*. An 12.
(G. 1020). Or. Ens. 2 p. Presque Très Beau. 1 000 / 1 200 €



119
CONSULAT. **40 francs**. *Paris*. An 12. (G. 1080). Or. Très Beau.
600 / 900 €



120
CONSULAT. **20 francs**. *Paris*. An XI. (G. 1020). **Franc** *Paris*. An XI. (G. 442)
Or. Arg. Ens. 2 p. Presque Très Beau et Très Beau. 400 / 600 €



121
CONSULAT. **5 francs**. *Marseille*. An XI (G. 577). *Bayonne*. An 8 (G. 563a).
Arg. Ens. 2 p. TB. 400 / 500 €



122
NAPOLEON I^{er} (1804-1814). **40 francs**. *Paris*. An 13. (G. 1081). NAPOLEON
III (1852-1870). **10 francs**. *Paris*. 1858. (G. 1014). Or. Ens. 2 p. Presque Très
Beau et TB. 700 / 900 €



123

NAPOLEON I^{er}. **40 francs**. *Paris*. An 13. (G. 1081). Les Cent-Jours (20 mars-22 juin 1815). **20 francs** *Paris*. 1815. (G. 1025a). Or. Ens. 2 p. Presque Très Beau. 1 000 / 1 200 €



126

NAPOLEON I^{er}. **40 francs** (2). *Paris*. 1808. *La Rochelle*. 1808 (*Qques coups*). (G. 1083). Or. Ens. 2 p. Très Beau et Presque Très Beau. 1 200 / 1 500 €



124

NAPOLEON I^{er}. **40 francs**. *Paris*. 1811. (G. 1084). **20 francs**. *Paris*. 1812 (G. 1025). Or. Ens. 2 p. Presque Très Beau. 1 000 / 1 200 €



127

NAPOLEON I^{er}. **40 francs**. *Paris*. 1811. (G.1084). **20 francs**. *Paris*. 1813. (G. 1025). Or. Ens. 2 p. Très Beau. 900 / 1 100 €



125

NAPOLEON I^{er}. **40 francs** (2). *Paris*. 1808. 1812. (G. 1083- 1084). Or. Ens. 2 p. Presque Très Beau. 1 200 / 1 500 €



128

NAPOLEON I^{er}. **40 francs**. *Paris*. 1811. (G. 1084). **20 francs** (2) *Paris*. 1806. (G. 1023). *Lille*. 1808 (G. 1024). Or. Ens. 3 p. TB à Très Beau et Très Beau. 1 200 / 1 500 €



129
 NAPOLEON I^{er}. **40 francs**. Gênes. 1813. (G. 1084). Or. Très Beau à Superbe. 3060 ex. *Un peu rare.*
 Ex. vte. Vinchon du 14 novembre 1981 n° 362. 1 000 / 1 200 €



130
 NAPOLEON I^{er}. **20 francs** (3). Paris. An 12 (2) (G. 1021). An 13 (G. 1022). Or. Ens. 3 p. Presque Très Beau et Très Beau. 900 / 1 200 €



131
 NAPOLEON I^{er}. **20 francs**. Paris. 1809 (G. 1025). ITALIE. **40 lire**. Milan. 1814. (Pagani 17, Fr. 5). Or. Ens. 2 p. TB. 1 000 / 1 200 €



132
 CHARLES X (1824-1830). **Essai du module de 5 francs**. Tiroler. (G. 645a, Mazard 900). Arg. 25 g. Très Beau. 100 / 150 €



133
 NAPOLEON III (1852-1870). **100 francs tête nue**. Paris. 1855. (G. 1135). Or. Presque Superbe. 1 500 / 1 700 €



134
 NAPOLEON III. **100 francs tête laurée**. Paris. 1865. (G. 1136). Or. *Ques coups.* TB à Très Beau. 1 500 / 1 700 €



135
 NAPOLEON III. **100 francs tête laurée**. Paris. 1868. (G. 1136). Or. *Très léger coup sur la tranche* sinon Très Beau à Superbe. 1 600 / 1 800 €



136
 NAPOLEON III. **100 francs tête laurée**. Strasbourg. 1869. (G. 1136). Or. *Très léger coup* sinon Très Beau. 1 600 / 1 800 €



137
 NAPOLEON III. **50 francs tête nue**. Paris. 1855. (G. 1111). Or. Très Beau. 800 / 1 000 €



138
 NAPOLEON III. **50 francs tête nue.** *Paris.* 1855. (G. 1111). Or. Très Beau à Superbe.
 800 / 1 000 €



142
 III^e REPUBLIQUE (1871-1940). **100 francs Génie.** *Paris.* 1879. (G. 1137). Très Beau.
 1 500 / 1 800 €



139
 NAPOLEON III. **50 francs tête laurée.** *Paris.* 1862. (G. 1112). Or. Très Beau à Superbe.
 800 / 1 000 €



143
 III^e REPUBLIQUE. **100 francs Génie.** *Paris.* 1879. (G. 1137). Très Beau.
 1 500 / 1 800 €



140
 NAPOLEON III. **50 francs tête laurée.** *Strasbourg.* 1863. (G. 1112). Or. Très Beau à Superbe. 8251 ex.
 800 / 1 000 €
Ex. vte. Bourgey du 24 février 1983 n° 443.



144
 III^e REPUBLIQUE. **100 francs Génie.** *Paris.* 1882. (G. 1137). Presque Superbe.
 1 500 / 1 800 €



145
 III^e REPUBLIQUE. **100 francs Génie.** *Paris.* 1906. (G. 1137). Très Beau.
 1 500 / 1 800 €



141
 NAPOLEON III. **50 francs tête nue.** *Strasbourg.* 1858. (G. 1111). **50 francs tête laurée.** *Paris.* 1865. (G. 1112). Or. Ens. 2 p. *Coups sur la tranche* sinon Très Beau.
 1 500 / 1 800 €



146
 III^e REPUBLIQUE. **100 francs Génie.** *Paris.* 1908. (G. 1137). Très Beau.
 1 500 / 1 800 €



147
III^e REPUBLIQUE. **100 francs Génie**. Paris. 1908. (G. 1137). Très Beau.
1 500 / 1 800 €



148
III^e REPUBLIQUE. **100 francs Génie**. Paris. 1911. (G. 1137). Très Beau à
Superbe.
1 500 / 1 800 €



149
III^e REPUBLIQUE. **50 francs Génie**. Paris. 1904. (G. 1113). Très Beau.
800 / 1 000 €



150
III^e REPUBLIQUE. **100 francs Bazor**. 1935. (G. 1148). Superbe.
1 200 / 1 300 €



151
III^e REPUBLIQUE. **100 francs Bazor**. 1935. (G. 1148). Superbe.
1 200 / 1 300 €



152
V^e REPUBLIQUE (1959-). **Essai de 2 francs Semeuse**. 1959. (Maz. 2831a).
Essai de 1 franc Semeuse. 1959. (Maz. 2832b). *Tranches striées*. Or.
14,77 g. 11,68 g. Ens. 2 p. dans leur écrin d'origine. Superbe. *Extrêmement rare*.

20 000 / 22 000 €



153
V^e REPUBLIQUE. **Essais de 10 francs (2)**. 1964. Arg. 25,01 g. 25,12 g. Ens.
2 p. dans un écrin. *Flan bruni*.
300 / 400 €
Ex. vte. Bourgey du 25 septembre 1983 n° 90.

MONNAIES ÉTRANGÈRES



154

ALBANIE. ZOG I^{er} (1925-1939). **100 francs.** Rome. 1927. (Fr. 1). Presque Superbe.
Ex. vte. Bourgey des 10-11 mars 1981 n° 388.

2 000 / 2 200 €

158

AUTRICHE. FRANÇOIS II (1792-1806). **Souverain.** Venise. 1796. (Fr. 472). Or. 11,07 g. Très léger coup sur la tranche sinon Très Beau à Superbe.
800 / 1 000 €



155

ALLEMAGNE. Brünswick-Wolfenbüttel. HENRI-JULES (1598-1613). **Thaler.** Zellerfeld. 1609. (Davenport 6285). Arg. 29 g. Presque Très Beau.
200 / 300 €

159

AUTRICHE. FRANÇOIS-JOSEPH (1848-1916). **4 ducats.** Vienne. 1915. Refrappe. (KM 2276, Fr. 488). Or. Superbe.
600 / 800 €



156

ALLEMAGNE. Saxe. FREDERIC-AUGUSTE II (1694-1733). **Thaler.** Dresde. 1711. (Dav. 2655). Arg. 29,06 g. Coup sur la tranche sinon Très Beau.
300 / 400 €

160

AUTRICHE. FRANÇOIS-JOSEPH. **4 ducats.** Vienne. 1915. Refrappe. (KM 2276, Fr. 488). Or. Superbe.
600 / 800 €

Ex. vte. Vinchon du 12 novembre 1982 n° 190.



157

ALLEMAGNE. Saxe. FREDERIC-AUGUSTE II (1733-1763). **Ducat du vicariat.** L'Electeur à d. R./ Trône. 1741. (Fr. 2865). Or. 3,47 g. Superbe.
1 500 / 2 000 €

161

CHILI. 100 pesos. 1^{er} t. 1926. (Fr. 54). Or. Léger coup sur la tranche sinon Presque Très Beau.
600 / 800 €

Ex. vte. Bourgey du 27 octobre 1981 n° 310.

Ex. vte. Bourgey du 27 octobre 1981 n° 350.



162
ESPAGNE. ALPHONSE XIII (1886-1935). **100 pesetas.** 1897/1962. Refrappe. (Cal. 178, Fr. 347R). Or. 32,24 g. Superbe. 1 300 / 1 500 €



163
ESPAGNE. ALPHONSE XIII. **20 pesetas.** 1899. (Fr. 348). **RUSSIE.** NICOLAS II (1894-1917). **7 ½ rouble.** 1897. (Fr. 178). **BELGIQUE.** ALBERT I^{er} (1909-1934). **20 francs.** 1914. (Fr. 421). Or. Ens. 3 p. Très Beau. 1 200 / 1 500 €



164
GRANDE-BRETAGNE. EDOUARD III (1327-1377). **Noble.** Londres. (1361-1369). Édouard couronné, debout à mi-corps dans un navire, tenant l'épée haute et l'écu écartelé de France et d'Angleterre. R./ E onciale au centre d'une croix feuillue et fleurdelisée cantonnée de quatre léopards couronnés ; le tout dans un polylobe. (Spink 1488, Fr. 95). Or. 7,59 g. *Traces de pli* sinon Très Beau. 1 800 / 2 200 €
Ex. vte. Vinchon du 14 novembre 1981 n° 508.



165
GRANDE-BRETAGNE. HENRI VIII (1509-1547). **Couronne à la double rose.** (1526-1544). Double rose couronnée, accostée de H et K couronnés. R./ Ecu couronné. (Fr. 164, North 1788 var.). Or. 3,68 g. *Traces sur la tranche*, Presque Très Beau. 800 / 1 200 €
Ex. vte. Bourgey du 27 octobre 1981 n° 317.



166
GRANDE-BRETAGNE. GUILLAUME et MARIE (1688-1694). **5 guinées.** 1691. Bustes accolés des souverains à d. R./ Ecu dans un cartouche orné et couronné. (Spink 3423, Fr. 300). Or. 41,59 g. *Petits coups sur la tranche* sinon Très Beau. 10 000 / 12 000 €
Ex. vte. Vinchon du 14 novembre 1981 n° 518.



167
GRANDE-BRETAGNE. GEORGE II (1727-1760). **2 guinées.** 1738. (Spink 3667b, Fr. 336b). Or. 16,62 g. Très Beau. 2 000 / 2 300 €
Ex. vte. Vinchon du 14 novembre 1981 n° 521.



168
GRANDE-BRETAGNE. GEORGE VI (1936-1952). **2 pounds.** 1937. (Fr. 410). Or. 15,96 g. Superbe. 1 000 / 1 200 €



169
ITALIE. PHILIPPE II d'Espagne (1556-1598). **Doppia.** Milan. nd. (Fr. 716). Or. 4,71 g. *Flan rogné.* Presque Très Beau. 250 / 300 €



170
ITALIE. Milan. PHILIPPE MARIE VISCONTI (1412-1447). **Florin.** Le duc au galop à d. R./ Ecu incliné, surmonté d'un cimier orné d'un dragon ailé. (CNI V-6var. p. 119). Or. 3,47 g. Très Beau. 600 / 800 €
Ex. vte. Bourgey du 27 octobre 1981 n° R, trouvaille de Levas (Hérald) du 12 juillet 1968.



171

ITALIE. Brindisi. FREDERIC II de HOHENSTOFEN (1197-1250). **Augustale.** nd. Buste de Frédéric II drapé et lauré à d. R./ Aigle debout, tête à d., les ailes déployées. (Spahr. 98, Fr. 134). Or. 5,26 g. *Petite trace sur la tranche* sinon Très Beau. Rare. 6 000 / 8 000 €
Ex. vte. Vinchon du 14 novembre 1981 n° 524.



176

ITALIE. NAPOLEON I^{er} (1805-1814). **40 lire.** Milan. 1814. (Fr. 5). Or. *Léger coup sur la tranche* sinon Très Beau. 600 / 800 €



172

ITALIE. Florence. FERDINAND III de Lorraine (1814-1824). **Ruspone.** 1816. Grande fleur de lis R./ Saint Jean-Baptiste. (Pagani 52, Fr. 341). Or. 10,46 g. *Coup sur la tranche* sinon Très Beau à Superbe. 700 / 1 000 €



177

ITALIE. NAPOLEON I^{er} (1805-1814). **40 lire.** Milan. 1814. (Fr. 5). Or. *Légers coups sur la tranche.* Très Beau. 600 / 800 €



173

ITALIE. République Subalpine. **20 francs Marengo.** 1802. Turin. (Fr. 1172). Or. Très Beau. 1492 ex. 700 / 900 €
Ex. vte. Vinchon du 12 novembre 1982 n° 143.



178

ITALIE. NAPOLEON I^{er} (1805-1814). **20 lire.** Milan. 1809. (Fr. 7). Or. Presque Très Beau. 300 / 400 €



174

ITALIE. NAPOLEON I^{er} (1805-1814). **40 lire.** Milan. 1808. (Fr. 5). Or. Presque Très Beau. 700 / 900 €



175

ITALIE. NAPOLEON I^{er} (1805-1814). **40 lire.** Milan. 1812. (Fr. 5). Or. Presque Très Beau à Superbe. 600 / 800 €



179

ITALIE. NAPOLEON I^{er} (1805-1814). **40 lire.** Milan. 1814. (Fr. 5). **20 lire.** Milan. 1809. (Fr. 7). Or. Ens. 2 p. Presque Très Beau. 1 000 / 1 200 €



180
ITALIE. NAPOLEON I^{er} (1805-1814). **20 lire.** *Milan.* 1813. (Fr. 7). **20 francs.** *Lille.* 1812. (G. 1025). Or. Ens. 2 p. Presque Très Beau. 700 / 900 €



181
ITALIE. Parme et Plaisance. MARIE LOUISE (1815-1847). **40 lire.** 1815. (Fr. 933). Or. Presque Très Beau. 600 / 800 €



182
ITALIE. Parme et Plaisance. MARIE LOUISE. **40 lire.** 1815. (Fr. 933). Or. Presque Très Beau. 600 / 800 €



183
ITALIE. Parme et Plaisance. MARIE LOUISE. **40 lire.** 1815. (Fr. 933). Or. Coup sur la tranche. TB. 600 / 800 €



184
ITALIE. Gaule Subalpine. **5 francs.** *Turin.* An 9. (KM /4). NAPOLEON I^{er}. **5 francs.** *Paris.* 1811. (G. 584). Arg. Ens. 2 p. TB et Très Beau. 80 / 100 €



185
ITALIE. *Milan.* FRANCOIS II d'Autriche. (1792-1806). **Souverain.** 1796. (Mont. 158, Fr. 351). Or. 11,08 g. Superbe. 800 / 1 000 €
Ex. vte. Vinchon du 14 novembre 1981 n° 530.



186
ITALIE. Lombardie. Gvt provisoire. 1848. **40 lire.** *Milan.* (Fr. 474). Or. Très légers coups sur la tranche. Très Beau. 900 / 1 100 €



187

ITALIE. Sardaigne. CHARLES FELIX (1821-1831). **80 lire.** *Turin.* 1825. (Fr. 1132, Pagani 26). Or. Très Beau. 1 800 / 2 500 €



188

ITALIE. Sardaigne. CHARLES FELIX. **40 lire.** *Turin.* 1825. (Fr. 1134). Or. Très Beau. 600 / 800 €



189

ITALIE. Sardaigne. VICTOR EMMANUEL I^{er} (1802-1821). **20 lire.** 1817. (Fr. 1129). CHARLES FELIX. **20 lire.** *Turin.* 1827. (Fr. 1136). Or. Ens. 2 p. TB et Très Beau. 600 / 800 €



190

Monaco. ALBERT I^{er} (1889-1922). **100 francs.** *Paris.* 1901. (G. 124). Or. *Coup sur la tranche* sinon Très Beau. 1 800 / 2 000 €



191

Orange. Raymond III ou IV (1335-1340-1393). **Florin.** Saint Jean-Baptiste debout de f. ; R en fin de légende. R./ Grande fleur de lis. (Poey d'Avant 4521, Fr. 189). Or. 3,45 g. Très Beau. 300 / 400 €
Ex. vte. Vinchon du 14 novembre 1981 n° 487.



192

Provence, comté. CHARLES I^{er} d'Anjou (1246-1285). **Augustale.** *Brindisi.* Son buste couronné à d. ; derrière, un lis. R./ Ecu au lis. (Fr. 535). Or. 5,18 g. Très Beau. 8 000 / 10 000 €
Ex. vte. Vinchon du 14 novembre 1981 n° 488.



193

PAYS-BAS. Utrecht. **Double ducat.** 1758. Allégorie. R./ Ecu au lion surmonté d'une couronne. (Del. 985). Or. 6,96 g. Superbe. 2 000 / 3 000 €
Ex. vte. Vinchon du 14 mai 1982 n° 345.



194

PAYS-BAS. Provinces-Unies. Hollande. **Double ducat au chevalier.** 1758. (Del. 773, Fr. 343). Or. 6,94 g. *Coups au revers, légères traces sur la tranche* sinon Presque Superbe. 1 000 / 1 200 €
Ex. vte. Bourgey des 10-11 juin 1982 n° 614.



195

PHILIPPINES. ISABEL II (1833-1868). **4 pesos.** 1864. (Fr. 1). Or. Très Beau. 300 / 400 €



196

RUSSIE. ELISABETH (1741-1761). 10 roubles. *Saint-Petersbourg. 1757.*
Son buste à d. R./ Croix formée de quatre écus couronnés (Diakov 417 R3 ;
Fr. 122). Or. 16,46 g. *Quelques raies sinon Très Beau. 8604 ex.*

10 000 / 12 000 €

Ex. vte. Vinchon du 14 novembre 1981 n° 549.



197

TRANSYLVANIE. GABRIEL BATHORY (1608-1613). Ducat. *Naghybania.*
Son buste à d. R./ Aigle debout aux ailes éployées. (Fr. 171). Or. 3,49 g. *Très
Beau à Superbe. Un peu rare.*

2 000 / 3 000 €

Ex. vte. Bourgey du 27 octobre 1981 n° 346.



198

USA. 20 dollars. *San Francisco. 1876. (Fr. 175).* Or. *Très légers coups sur la
tranche, Presque Très Beau.*

2 000 / 2 500 €



199

USA. 10 dollars tête d'Indien. 1907. (Fr. 164). Or. *Très Beau.*

800 / 1 000 €



200

VATICAN. Siège vacant. 500 lire. 1963. FRANCE. III^e REPUBLIQUE (1871-
1940). **Module de 20 francs.** 1919-1929 (GEM. 254.1, Maz. 2622). **Essai
de 50 francs.** 1974. (GEM. 223.4). Arg. Ens. 3 p. *Superbe.*

300 / 400 €

MÉDAILLERS

201

Médaillier en bois naturel mouluré formant meuble à écrire debout. La partie supérieure à abattant brisé pouvant former pupitre. Il surmonte un ensemble de rangées de tiroirs ultra plats à prise métallique, ornés de plaquettes indicatives en émail. Système de fermeture par blocage des angles vifs. Panneaux à défoncement. Pieds tronconiques.

Travail français de la fin du XIX^e siècle.

Hauteur : 107 cm – Largeur : 121 cm – Profondeur : 57 cm

1 000 / 2 000 €

202

Meuble crédence formant médaillier en bois naturel. La partie supérieure ouvrant par deux portes moulurées et appliquées de termes, entrelacs et personnages barbus, repose sur une crédence à colonnes. L'ensemble dans le style de l'école bellifontaine. Le meuble présente des tiroirs ultra plats permettant de conserver monnaies et médailles.

Travail français de style Renaissance, vers 1890.

Hauteur : 163 cm – Largeur : 85 cm – Profondeur : 43 cm

600 / 800 €



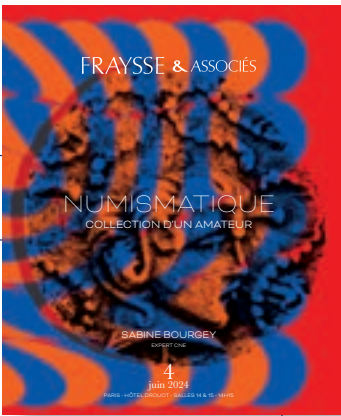




RÉSULTATS

RÉSULTATS DE LA VENTE DU 4/06/2024 : 404 600 €

1	900	45	2 500	86	410	128	330	168	1 300
2	300	46	1 200	87	450	129	200	169	700
3	2 000	47	4 100	88	1 010	130	200	170	500
4	8 500	48	5 300	89	1 700	131	550	171	600
5	1 700	49	4 700	90	2 200	132	1 600	172	1 100
6	2 500	50	450	91	2 800	133	100	173	600
7	7 000	51	800	92	3 800	134	1 600	174	300
8	9 000	52	1 000	93	2 000	135	240	175	600
9	1 150	53	6 800	94	900	136	200	176	700
12	1 500	54	6 500	95	1 000	137	260	177	400
13	6 200	55	6 600	96	1 400	138	150	178	700
14	3 500	56	6 500	97	1 300	139	600	179	500
15	4 400	57	2 300	98	600	140	6 500	180	700
16	500	58	7 100	99	700	141	1 100	181	400
17	1 200	59	1 200	100	2 500	142	600	182	400
18	900	60	3 200	101	150	143	900	183	400
19	350	61	600	102	400	144	500	184	1 550
20	400	62	850	103	350	145	450	185	350
21	1 200	63	800	104	800	146	500	186	450
22	3 100	64	800	105	500	147	300	187	1 100
23	3 900	66	600	106	1 320	148	400	188	1 200
24	4 000	67	1 000	107	300	149	200	189	450
25	2 100	68	800	108	1 100	150	1 100	190	1 500
26	700	69	3 400	110	600	151	900	191	3 600
28	1 250	70	2 600	111	150	152	450	192	250
29	900	71	1 400	112	750	153	450	193	900
30	800	72	1 700	113	750	154	650	194	400
31	2 600	73	750	114	1 000	155	1 400	195	550
32	600	74	750	115	900	156	650	196	1 100
33	550	75	850	116	250	157	1 200	197	1 000
35	10 000	76	1 200	117	450	158	1 200	198	500
36	2 400	77	1 650	118	850	159	1 400	199	400
37	3 000	78	120	119	600	160	950	200	180
38	4 200	79	350	120	400	161	1 100	201	350
39	2 300	80	1 640	121	500	162	3 200	202	950
40	1 700	81	1 700	122	900	163	2 500	203	250
41	4 800	82	1 600	123	1 600	164	2 040	205	2 600
42	1 000	83	780	124	2 800	165	1 800	206	200
43	2 300	84	1 300	125	500	166	3 000	207	300
44	3 700	85	850	127	650	167	1 000	208	10



209	650
210	500
211	550
212	1 150
213	1 100
214	2 090
215	550
216	350



530 000 €

Louis XIII (1610-1643)
Dix louis d'or au buste drapé
Paris. 1640

RECORD ABSOLU

POUR INCLURE DES LOTS DANS NOS VENTES
CONTACTEZ L'ÉTUDE OU L'EXPERT

FRAYSSE & ASSOCIÉS

Société de Ventes Volontaires
FRAYSSE & ASSOCIÉS SAS - Agrément n° 2002-035 - RCS 443 513 643
Vincent FRAYSSE titulaire d'un office de Commissaire-Priseur judiciaire à Paris
16, rue de la Banque - 75002 PARIS
Tél. : 01.53.45.92.10 - Fax : 01.53.45.92.19
contact@fraysse.net

Sabine BOURGEY

Expert C.N.E.
7, rue Drouot - 75009 PARIS
Tél. : 01.47.70.35.18
cabinet.bourgey@gmail.com

ORDRE D'ACHAT

NOM Tél. :

ADRESSE

Je vous prie d'acheter à la vente du

les numéros suivants aux limites indiquées et aux conditions de la vente.

Numéro	Désignation	Prix d'adjudication*

* Aux limites mentionnées ci-dessus viendront s'ajouter les frais de vente.

Date Signature



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE VOLONTAIRE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

FRAYSSE & ASSOCIÉS¹ agit comme opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régi par les articles L 312-4 et suivants du Code de commerce et l'Arrêté ministériel du 21 février 2012 définissant les obligations déontologiques des opérateurs de ventes volontaires².

FRAYSSE & ASSOCIÉS a la qualité de mandataire du vendeur. Les rapports entre FRAYSSE & ASSOCIÉS et l'acquéreur sont soumis aux présentes conditions générales d'achat qui pourront être amendées par des avis écrits ou oraux avant la vente et qui seront mentionnés au procès-verbal de vente.

La participation aux enchères sur place, par téléphone, par ordre d'achat ou par internet implique l'acceptation inconditionnelle des présentes conditions que vous devez lire attentivement avant la vente.

Il est possible de porter les enchères sur le site Internet Drouot (www.drouot.com) et pour certaines ventes sur le site Interenchères (<https://www.interencheres.com/>), qui constituent des plateformes techniques permettant de participer à distance par voie électronique aux ventes aux enchères publiques ayant lieu dans des salles de ventes en présence du public (« ventes live »).

L'utilisateur souhaitant participer à une vente aux enchères en ligne via la plateforme Drouot (www.drouot.com) ou via la plateforme Interenchères doit préalablement créer un compte sur l'un de ces sites et prendre connaissance **et accepter, sans réserve, leurs conditions d'utilisation** qui sont indépendantes et s'ajoutent aux présentes conditions générales de vente.

Pour certaines ventes et notamment les ventes judiciaires aux enchères publiques ou les « ventes online », des conditions spéciales sont également applicables. Les acquéreurs potentiels doivent consulter les conditions particulières et publicités de chaque vente, disponibles auprès de l'étude et sur son site internet www.frayssse.net.

1 - Les biens mis en vente

Les acquéreurs potentiels sont invités à examiner les biens pouvant les intéresser avant la vente aux enchères, et notamment pendant les expositions. FRAYSSE & ASSOCIÉS se tient à la disposition des acquéreurs potentiels pour leur fournir des précisions et des rapports sur l'état de certains lots dont l'estimation est supérieure à 1.000 euros.

Les biens sont vendus dans l'état où ils se trouvent au moment de la vente et aucune réclamation après l'adjudication ne sera admise, l'acquéreur étant responsable de l'examen et de la vérification de l'état du bien avant la vente.

Les mentions figurant au catalogue sont établies par la FRAYSSE & ASSOCIÉS et l'expert qui l'assiste et sont faites sous réserve des notifications et des rectifications annoncées au moment de la présentation du lot et portées au procès-verbal de la vente. Les mentions concernant le bien sont données en fonction de l'état des connaissances et l'état du bien à la date de la vente. Toute erreur ou omission ne saurait entraîner la responsabilité de FRAYSSE & ASSOCIÉS.

Important :

- Les mentions concernant la provenance et/ou l'origine du bien sont fournies sur indication du Vendeur et ne sauraient entraîner la responsabilité de FRAYSSE & ASSOCIÉS.

- Les indications concernant les dimensions, les poids, les estimations, la documentation, les expositions, la provenance et l'historique ne sont données qu'à titre d'illustration et ne confèrent aucune garantie.

- Les termes se référant à un auteur, à une date ou époque, ou à un lieu d'origine ont une signification précise quant au degré de certitude sur l'authenticité du bien. Un lexique des termes employés est publié sur le site internet de FRAYSSE & ASSOCIÉS et les acquéreurs potentiels sont invités à en prendre connaissance : www.frayssse.net

- Photographies : les couleurs des biens reproduits dans le catalogue et/ou sur internet peuvent être différentes en raison des processus d'impression et de numérisation. Les images ne montrent pas nécessairement un bien dans son intégralité et/ou à l'échelle de ses dimensions.

- Biens d'occasion : leur état varie en fonction notamment de leur âge, de leurs conditions de conservation et/ou d'usage ou encore de restauration. Il est possible que certains lots comprennent des pièces non originales suite à des réparations ou révisions.

- L'absence de mention dans le catalogue, les rapports, les étiquettes, ou les annonces verbales d'une restauration, d'un accident ou d'un incident n'implique nullement que le lot soit en parfait état de conservation ou exempt de restauration, usures, craquelures, rentoilage ou autres imperfections. En outre, le ré-entoilage, le parquelage ou le doublage, ou toute autre mesure de conservation du bien, ne sont pas signalés.

- Montres et horloges : l'état de fonctionnement et d'étanchéité n'est pas garanti. Les montres et horloges nécessitant un entretien, elles peuvent comporter des pièces qui ne sont pas d'origine, des réparations et restaurations qui ne sont pas signalés dans la description du lot. Aucun certificat n'est délivré.

- Pierres précieuses : toute pierre précieuse est susceptible d'avoir subi un traitement d'amélioration de son apparence couramment employé et reconnu par les professionnels de la joaillerie (tel que la chauffe ou l'huilage). Aucune garantie n'est donnée quant au traitement éventuel d'une pierre ou l'absence de traitement, la couleur, la pureté et le poids même si un rapport de gemmologie a été établi.

- Les estimations sont fournies par la Maison de Ventes et l'Expert à titre purement indicatif et ne confèrent aucune garantie. Elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le bien sera vendu au prix estimé ou même à l'intérieur de la fourchette d'estimations. Les estimations ne comprennent pas les frais de vente, taxes et droits à charge de l'acquéreur.

2 – La participation aux enchères

- Les acquéreurs potentiels sont invités à se faire connaître auprès de FRAYSSE & ASSOCIÉS, avant la vente, afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles. Tout enchérisseur est censé agir pour son propre compte sauf justificatif préalable de sa qualité de mandataire pour le compte d'un tiers, accepté par FRAYSSE & ASSOCIÉS. A défaut de fournir un tel justificatif probant, la personne physique qui a porté les enchères et a été déclarée adjudicataire sera personnellement tenue, conjointement avec son mandant, de toutes les obligations incombant à l'acheteur.

- Justificatifs à fournir par les personnes participant aux enchères :** FRAYSSE & ASSOCIÉS, intermédiaire de vente, est assujettie aux obligations de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme en application des articles L-561-2 et s. du Code Monétaire et Financier.

Il peut être exigé de tout enchérisseur et adjudicataire des justificatifs probants de leur identité (pièce d'identité) et/ou immatriculation (pour les personnes morales), de leur domicile ou siège social, du bénéficiaire effectif de la personne morale et de l'habilitation d'un représentant ou agent à porter les enchères au nom d'une personne morale privée ou publique, d'un tiers ou d'une indivision dont il peut être exigé les mêmes justificatifs.

A défaut de fournir les justificatifs susmentionnés et le cas échéant les références financières et/ou dépôt de garantie demandés, FRAYSSE & ASSOCIÉS peut refuser la participation aux enchères ou annuler le contrat de vente aux torts et frais de l'adjudicataire.

- FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve le droit de demander **une référence financière et/ou un dépôt de garantie** avant d'autoriser un acquéreur potentiel à participer aux enchères. Si le donneur d'ordre n'obtient pas le lot visé, FRAYSSE & ASSOCIÉS s'engage à détruire le chèque, les coordonnées bancaires ou l'empreinte de la carte bancaire ou à restituer la garantie.

Si vous êtes adjudicataire d'un ou plusieurs lots, vous autorisez FRAYSSE & ASSOCIÉS en cas de retard de paiement ou d'annulation de la vente, à encaisser le chèque remis ou à utiliser vos informations bancaires pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris les frais, taxes et droits à la charge de l'acheteur éventuellement majorés des frais de livraison et des intérêts de retard comme précisé ci-dessous (« Défaut de paiement »).

- Le mode usuel pour enchérir consiste à être présent dans la salle. FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve d'interdire l'accès à la salle de vente ou la participation aux enchères de tout acquéreur potentiel pour justes motifs.

- Tout enchérisseur peut enchérir par téléphone **pour des lots dont l'estimation est supérieure à 1.000 Euros** ou faire un ordre d'achat par écrit (quelle que soit l'estimation). Il devra remplir à cet effet **au moins deux jours avant la vente** un formulaire accompagné d'un relevé d'identité bancaire ou des coordonnées bancaires, ou d'une garantie sous forme d'un chèque signé à l'ordre de la SARL FRAYSSE & ASSOCIÉS ou d'une empreinte de carte bancaire signée par le donneur d'ordre d'un montant à hauteur de 30 % de l'estimation basse du ou des lot(s). Pour certaines ventes des garanties différentes peuvent être exigées. Si le donneur d'ordre n'obtient pas le lot visé, FRAYSSE & ASSOCIÉS s'engage à détruire le chèque, les coordonnées bancaires ou l'empreinte de la carte bancaire ou à restituer la garantie dans un délai de 72 heures après la vente.

- Les enchères par téléphone sont enregistrées. Les enchérisseurs ne peuvent s'opposer à ces enregistrements et à leur utilisation pour la vérification des enchères et en cas de litige. Les enregistrements sont conservés jusqu'au règlement du prix, sauf contestation.

- Les « ventes live » retransmises sur le site **Drouot** (www.drouot.com) en temps réel permettent aux enchérisseurs d'enchérir à distance pendant la vente. Les enchérisseurs souhaitant émettre un ordre d'achat à distance doivent s'inscrire préalablement et accepter les conditions d'utilisation de cette plateforme.

- FRAYSSE & Associés se charge gracieusement des enchères par téléphone ainsi que des ordres d'achat. En aucun cas FRAYSSE & Associés ne pourra être tenue responsable d'un problème de liaison téléphonique ou d'un dysfonctionnement d'internet ou des plateformes Drouot ou Interenchères, ainsi que d'une erreur ou d'une omission dans l'exécution des ordres reçus. Les présentes conditions générales priment sur les conditions d'utilisation du service Drouot et Interenchères pour les enchères par internet.

- Dans l'hypothèse de deux ordres d'achat identiques, c'est l'ordre le plus ancien qui aura la préférence. En cas d'enchères dans la salle pour un montant équivalent à un ordre d'achat, l'enchérisseur présent aura la priorité.

3 - Le déroulement des enchères et l'adjudication

- FRAYSSE & ASSOCIÉS dirige la vente de façon discrétionnaire, en veillant à la liberté des enchères et à l'égalité entre l'ensemble des enchérisseurs, tout en respectant les usages établis. FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve de refuser toute enchère, d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée, de déplacer certains lots lors de la vente, de retirer tout lot de la vente, de réunir ou de séparer des lots, ou de changer l'ordre des lots.

- Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve le droit de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint. Le prix de réserve ne pourra pas dépasser l'estimation basse figurant dans le catalogue ou modifiée publiquement avant la vente. Le prix de réserve est confidentiel et ne correspond pas au prix de départ des enchères.

- FRAYSSE & ASSOCIÉS décide discrétionnairement du prix de départ des enchères et du niveau des paliers des enchères. En l'absence de prix de réserve et à défaut d'offre, FRAYSSE & ASSOCIÉS peut décider discrétionnairement d'annoncer des enchères descendantes, puis en cas d'offre de poursuivre des enchères montantes.

- Sous réserve de la décision de la personne dirigeant la vente pour FRAYSSE & ASSOCIÉS, le plus offrant et dernier enchérisseur sera déclaré adjudicataire (acheteur) par le « coup de marteau » et suivi de l'indication verbale « adjugé », pourvu que le prix d'adjudication soit égal ou supérieur à l'éventuel prix de réserve.

Dès l'adjudication prononcée, le contrat de vente est formé entre le vendeur et l'adjudicataire et le bien est sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire. Toutefois en cas de contestation FRAYSSE & ASSOCIÉS, par une décision discrétionnaire ne pouvant faire l'objet d'aucune contestation, peut désigner l'adjudicataire, annuler la vente, ou de remettre le lot aux enchères immédiatement ou dans une vente ultérieure. En cas de double enchère reconnue effective par le commissaire-priseur, le lot sera immédiatement remis en vente, toute personne intéressée pouvant concourir à la deuxième mise en adjudication.

- Le délai de rétractation (L 121-18 du Code de la Consommation) n'est pas applicable aux ventes aux enchères publiques, même pour les personnes ayant enchéri à distance.**

- FRAYSSE & ASSOCIÉS reproduit sur le procès-verbal de vente et sur le bordereau d'adjudication les renseignements qu'aura fournis l'adjudicataire avant la vente. Toute fausse indication engagera la responsabilité de l'adjudicataire.

4 – Le Paiement du prix et frais d'adjudication, taxes et droits

- La Vente est faite au comptant et en Euros.** Toute personne qui se porte enchérisseur s'engage à régler personnellement **et immédiatement** le prix d'adjudication augmenté des frais à la charge de l'acquéreur et de tous taxes et droits qui pourraient être exigibles. Un bordereau d'adjudication valant facture et preuve du contrat de vente sera remis à l'adjudicataire. L'adjudicataire devra immédiatement donner ou confirmer son identité, son domicile et ses références bancaires. FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve le droit de refuser le paiement par un tiers.

- En sus du prix de l'adjudication (« prix marteau »), l'adjudicataire (acheteur) devra acquitter par lot la commission acheteur. Le tarif de la commission standard est de 27 % TTC (soit 22,5 % HT) et pour les livres 22 % TTC (soit 20,85 % HT).³ Le tarif de la commission pour les biens adjugés sur DROUOT ou INTERENCHÈRES lors des**

«ventes aux enchères live» est de 29 % TTC et pour les livres 24% TTC).

- L'adjudicataire devra également payer dans certains cas les taxes ou droits suivants :
 - La TVA à l'importation sur les lots en admission temporaire en France en provenance de pays tiers à l'Union européenne indiqués au catalogue par le symbole *. La TVA à l'importation est actuellement 5,5 % du prix d'adjudication pour les œuvres d'art et objets de collection et d'antiquité.
 - La TVA (20 % ou 5,5%) sur le prix d'adjudication si le bien est vendu en-dehors du régime de la marge par des professionnels établis dans l'Union européenne indiqué au catalogue par le symbole Ø.
 - Le droit de suite pour les biens indiqués au catalogue par le symbole Δ :
- Le droit de suite au profit d'artistes décédés depuis moins de 70 ans ou leurs héritiers (droits d'auteur) applicable à partir d'un prix d'adjudication de 750 €. Le taux actuellement en vigueur est de : 4% entre 0 et 50.000 €, 3% entre 50.000,01 € et 200.000 €, 1% entre 200.000,01 € et 350.000 €, 0,5% entre 350.000,01 € et 500.000 €, 0,25% pour la tranche au-delà, de 500.001 €, avec un plafond de 12.500 €. FRAYSSE & ASSOCIÉS peut retenir le droit de suite jusqu'à expiration du délai de prescription du recouvrement de ce droit. FRAYSSE & ASSOCIÉS reversera le droit de suite à l'organisme percepteur.

• L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants :

- en espèces : jusqu'à 1.000 Euros frais et taxes compris pour les personnes domiciliées en France, jusqu'à 15.000 Euros frais et taxes compris pour les ressortissants étrangers non professionnels sur présentation de leurs papiers d'identité et un justificatif du domicile fiscal ;
 - par chèque avec présentation obligatoire d'une pièce d'identité en cours de validité : en cas de remise d'un chèque ordinaire, seul l'encaissement du chèque vaudra règlement.
 - par virement bancaire : **les frais bancaires sont à charge de l'adjudicataire et lui seront refacturés**
 - par carte de crédit : VISA et MasterCard uniquement : **tous frais de transaction ou de traitement liés au paiement par carte de crédit seront refacturés à l'acheteur.**
 - les chèques étrangers ne sont pas acceptés.
- Si vous êtes adjudicataire en ligne, vous autorisez la société FRAYSSE & ASSOCIÉS à utiliser votre empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou global, de vos acquisitions, y compris les frais, taxes et droits à la charge de l'acheteur.

- Remboursement ou annulation de la TVA : les acheteurs professionnels établis dans un autre État membre de l'Union européenne peuvent obtenir l'annulation ou le remboursement de la TVA, à condition de fournir à l'appui de la demande leur n° de TVA intercommunautaire et la preuve de l'exportation du bien vers cet autre État membre selon les règles en vigueur et ceci **dans un délai maximal d'un mois à compter de la vente.** FRAYSSE & ASSOCIÉS facturera 50 € de frais de gestion qui seront déduits du montant de la TVA à rembourser.

5 - Retrait des achats et transfert du droit de propriété et des risques

- **Aucun lot ne sera remis aux acquéreurs avant acquittement de l'intégralité du prix d'adjudication, la commission d'achat, les taxes et droits et autres frais dus. L'objet adjudgé restera la propriété du vendeur jusqu'à complet paiement des sommes dues.**

- En cas de paiement par chèque non certifié ou par virement, la délivrance des objets sera être différée jusqu'à l'encaissement définitif.

- **Dès l'adjudication, les objets sont placés sous l'entière responsabilité de l'acquéreur. Il appartiendra à l'adjudicataire de faire assurer le lot dès l'adjudication. Il ne pourra tenir FRAYSSE & ASSOCIÉS responsable en cas de vol, de perte ou de dégradation de son lot après l'adjudication, ou encore en cas d'indemnisation insuffisante par son assureur.**

- Pour les ventes ayant lieu à l'Hôtel Drouot, les objets sont à retirer au magasinage de l'Hôtel Drouot ou à défaut de retrait le jour de la vente au garde-meubles TSE (Transports services enchères, 44 Rue Louis David, 93170 Bagnolet – Tel 01.49.93.02.90 selon leurs tarifs en vigueur). Seuls les objets fragiles ou de très grande valeur seront à retirer dans un délai maximal de 7 jours dans les locaux de FRAYSSE & Associés ou au garde-meubles spécialisé dont les coordonnées seront communiquées à l'adjudicataire.

- Dans tous les cas les frais de stockage et de transport sont sous l'entière responsabilité et à la charge de l'acheteur et lui seront facturés directement soit par l'Hôtel Drouot, soit par la société de garde-meubles, selon leurs tarifs en vigueur. Le transport et le magasinage des objets n'engage en aucun cas la responsabilité de la Maison de Ventes. FRAYSSE & ASSOCIÉS est en droit de facturer à l'acquéreur les frais de stockage, de manutention et de transport exposés pour le compte de l'acheteur depuis la date de l'adjudication.

6 – Défaut de paiement

- A défaut de paiement par l'adjudicataire dans un délai de trois mois à compter de la date de l'adjudication et après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant sans préjudice de dommages et intérêts dus par ce dernier.

- Si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai de trois mois à compter de l'adjudication, la société FRAYSSE & ASSOCIÉS dispose de tout mandat pour agir en son nom et pour le compte du vendeur à l'effet, au choix du vendeur ou de la société FRAYSSE & ASSOCIÉS, soit de déclarer la vente résolue de plein droit, soit de poursuivre l'adjudicataire en exécution et paiement de ladite vente, sans préjudice de dommages et intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.

- A défaut de paiement des sommes dues par l'adjudicataire dans le délai de trois mois ou en cas de résolution de la vente, les frais afférents à la vente restent dus par l'adjudicataire.

- FRAYSSE & ASSOCIÉS est en droit d'encaisser le chèque remis à titre de garantie ou de prélever sur le compte bancaire de l'adjudicataire, la somme correspondant à la garantie exigée en application des conditions de vente. Cette somme est acquise au prorata au vendeur du lot et à FRAYSSE & ASSOCIÉS à titre d'indemnisation partielle de leurs préjudices et pertes causés par la défaillance et les fautes de l'adjudicataire, sans préjudice de dommages et intérêts complémentaires.

- Dans tous les cas FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve le droit de réclamer à l'adjudicataire défaillant :
 - des intérêts au taux directeur semestriel au 1er janvier et au 1er juillet (REFI) de la Banque Centrale européenne majorée de 10 points ;
 - le remboursement des coûts supplémentaires engendrés par sa défaillance, y compris les frais de stockage, de transport, de catalogue, les frais de recouvrement forfaitaires légaux et complémentaires,, etc ;
 - les frais d'adjudication restant dus sur la vente annulée et la perte soufferte par FRAYSSE & ASSOCIÉS correspondant aux frais vendeur ;
 - le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et
- soit le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés

par les nouvelles enchères,

- soit l'estimation basse, si la vente est résolue de plein droit.

- FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve également de procéder à toute compensation avec des sommes dues par l'adjudicataire défaillant et/ou d'exercer un droit de rétention sur d'autres biens que l'adjudicataire a achetés dans la même vente ou a confié pour vente à FRAYSSE & ASSOCIÉS.

- FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve d'exclure de ses ventes futures, tout adjudicataire qui aura été défaillant ou qui n'aura pas respecté les présentes conditions générales d'achat.

7 – Législation applicable aux biens culturels et espèces protégées

- **Droit de préemption** : L'Etat peut exercer, sur toute vente publique d'œuvres d'art ou sur toute vente de gré à gré d'œuvres d'art réalisée dans les conditions prévues par l'article L. 321-9 du code de commerce, un droit de préemption par l'effet duquel il se trouve subrogé à l'adjudicataire ou à l'acheteur. La déclaration, faite par l'autorité administrative, qu'elle entend éventuellement user de son droit de préemption, est formulée, à l'issue de la vente, entre les mains de l'officier public ou ministériel dirigeant les adjudications ou de l'opérateur habilité à organiser la vente publique ou la vente de gré à gré. FRAYSSE & ASSOCIÉS ne pourra être tenu pour responsable des conditions de la préemption par l'Etat français.

- **Biens culturels et trésors nationaux** : L'exportation de certains biens culturels est soumise à l'obtention d'un certificat de libre circulation pour un bien culturel et à des déclarations en douanes. Le certificat peut être refusé à un bien considéré comme trésor nationaux par les autorités compétentes. FRAYSSE & Associés et/ou le vendeur ne sauraient en aucun cas être tenus responsables en cas de refus des autorisations de sortie du territoire français par les autorités. Le retard ou le refus d'obtention des autorisations d'exportation ne peut en aucun cas justifier ni l'annulation ou la résolution de la vente, ni un retard de règlement des sommes dues.

- **Objets composés de matériaux provenant d'espèces protégées** : Les acheteurs sont informés que de nombreux pays exigent un permis spécial (permis CITES) ou (même avec un tel permis donné par un autre Etat) interdisent l'importation, l'exportation, la détention ou encore le transport d'objets composés entièrement ou en partie (quel que soit le pourcentage) de matériaux provenant d'espèces de la faune et de la flore en voie de disparition et/ou protégées (notamment des objets comportant de l'ivoire, de l'écaïlle de tortue, de la peau de crocodile ou d'autruche, et de certaines espèces de corail, ainsi que du bois de rose du Brésil, etc.). L'acheteur doit se renseigner avant la vente sur les conditions d'importation de tels biens dans l'Etat de destination. Le retard ou le refus de délivrance d'autorisations et de permis d'importation, d'exportation, de détention ou de transport ne peut justifier en aucun cas ni l'annulation ou la résolution de la vente, ni un retard de règlement des sommes dues.

8 – Droit de propriété intellectuelle

- La vente d'un lot n'emporte pas la cession au profit de l'acquéreur des droits de propriété intellectuelle de l'artiste et de ses ayants droit sur ce bien.

- Toute reproduction de textes, d'illustrations ou de photographies figurant dans les catalogues de vente, publicités, documents et sur le site internet de la société FRAYSSE & Associés sans son autorisation préalable est formellement interdite et expose son auteur à des poursuites judiciaires en application du Code de la Propriété Intellectuelle.

9 – Compétences législative et juridictionnelle

- Conformément à l'article L 321- 17 du Code de Commerce, les actions en responsabilité civile engagées à l'encontre des opérateurs de ventes volontaires et des experts qui les assistent à l'occasion de prises et ventes volontaires et judiciaires de meubles aux enchères publiques se prescrivent par cinq ans à compter de la date de l'adjudication ou de la prise.
- Tous les litiges relatifs aux présentes conditions et aux ventes seront régis exclusivement par la Loi française et soumis au Tribunal compétent de Paris, quel que soit le lieu de résidence de l'acheteur ou du vendeur.
- Afin de mettre un terme à un litige survenu après la vente entre le Vendeur et l'Acquéreur, FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve le droit discrétionnaire d'acquiescer à l'Acquéreur le(s) bien(s) et de le revendre pour son compte, y compris aux enchères publiques, selon les conditions prévues par l'article L 321-5 II du Code de Commerce.
- Pour tout litige avec un opérateur à l'occasion d'une vente volontaire une demande de médiation ou de réclamation peut être formulée auprès de Madame le commissaire du Gouvernement près le Conseil des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques soit par courrier (19 avenue de l'Opéra 75001 Paris), soit par internet (<http://www.conseildesventes.fr>).

10 – Collecte et protection de données personnelles

- Dans le cadre de ses activités de vente aux enchères, de vente de gré à gré, de marketing et de fourniture de services, FRAYSSE & ASSOCIÉS est amené à collecter des données à caractère personnel des vendeurs et enchérisseurs, y compris notamment par l'enregistrement d'images vidéo, de conversations téléphoniques ou de messages électroniques. FRAYSSE & ASSOCIÉS pourra utiliser ces données à caractère personnel pour satisfaire à ses obligations légales et aux fins d'exercice de son activité et notamment à des fins commerciales et de marketing. FRAYSSE & ASSOCIÉS s'engage à ne pas vendre, louer, céder ni donner accès à des tiers à vos données à caractère personnel sans votre consentement préalable, à moins d'y être contraint légalement ou en raison d'un motif légitime (obligations légales et comptables, lutte contre la fraude ou l'abus, transport, exercice des droits de la défense, etc.).
- Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, toute personne bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de ses données ou encore de limitation de leur traitement. Vous pouvez également vous opposer au traitement des données vous concernant. Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits en contactant Maître Vincent FRAYSSE (contact@fraysse.net – tel : 01 53 45 92 10 - Fax : 01 53 45 92 19).

¹ Société à Responsabilité limitée, RCS Paris 443 513 643 00017, siège 16, rue de la Banque, 75002 PARIS, Tél 01 53 45 92, www.fraysse.net; Email : contact@fraysse.net - Agrément Conseil des Ventes volontaires n° 2002035 en date du 10/01/2002 Commissaires-priseurs habilités : Vincent FRAYSSE et Christophe du REAU

² Textes consultables sur www.legifrance.gouv.fr

³ Ces tarifs peuvent cependant varier selon les ventes et les acquéreurs potentiels doivent consulter les conditions particulières et publicités de chaque vente et se renseigner auprès de la Maison de Ventes. Le tarif est également annoncé verbalement lors du début de la vente aux enchères.

GENERAL CONDITIONS OF SALE ON AUCTION

FRAYSSE & ASSOCIÉS¹ is a company organizing voluntary auction sales regulated by Articles L 312-4 and further of the Code of Commerce and the Ministerial Order of 21 February of 2012 defining ethical obligations of voluntary action operators².

FRAYSSE & ASSOCIÉS acts as the agent of the seller. The relationships between FRAYSSE & ASSOCIÉS and the buyer are subject to the present general conditions of purchase, which can be modified by saleroom notices or oral indications given at the time of the sale and which will be recorded in the official sale record.

Participation in auction sales in the salesroom, by telephone or via Internet, implies the unconditional acceptance of these sales conditions.

It is possible to place a bid on the Internet site Drouot www.drouot.com, and for certain auctions on the internet site Interenchères (<https://www.interencheres.com/>), which is a technical platform allowing to participate at distance by electronic media in the auction that takes place in the salesroom ("live sales"). Users who want to participate in the sale online via the platform Drouot or Interenchères shall priorly create an account take note and accept without any reserve the Terms of Use of these platforms, which are independent and additional to these sales conditions.

For certain sales and namely judicial sales on public auction, specific conditions apply in addition to these sales conditions. Potential buyers should take note of the specific conditions and publicities, available from FRAYSSE & ASSOCIÉS and on its Internet site.

1 – Goods put at auction

The prospective buyers are invited to inspect any goods in which they may be interested, before the auction takes place, and notably during the exhibitions. FRAYSSE & ASSOCIÉS is at disposal of prospective buyers to provide them with information and reports about the conditions of lots of which the estimate exceeds 1,000 Euros.

Goods are sold in the condition they are in at the date of sale and no claim is admissible after the auction, the buyer being responsible for inspecting and verifying the condition of the item before the sale.

The description of lots in catalogues are made by the Auction house and the Expert who assists it and may be amended at the moment the lot is presented on auction, which will be recorded in the official sale record. The description of goods are made in accordance with the knowledge available and the condition of the good at the date of the sale and FRAYSSE & Associés cannot be hold liable for any error or omission.

Important:

- The description concerning the provenance and/or the origin of the item is given upon indications from the seller and FRAYSSE & Associés cannot not be hold liable for any error, omission or false declaration.
- The indication of dimensions, weight, estimates, documentation, expositions, provenance and historical background are given for illustrative purpose and do not provide any guarantee.
- Images : the colors of works in the catalogue and/or on the internet site may differ because of the printing and digitalization process.
- The absence of statements in the catalogue, condition reports, on labels or in oral statements relating to a restoration, mishap or harm, does not imply that the item is in a perfect state of condition, nor that it is exempt from any restoration, wear, cracks, relining or other defects. Among others, relining, re-parking or lining or any other conservation measure of the item is not mentioned.
- Watches and clocks: the state of functioning and waterproofness is not guaranteed. As watches and clocks require maintenance, they may contain non-original parts, repairs and restorations that are not indicated in the lot description. Unless otherwise indicated in the catalog, no certificate is issued.
- Gemstones: any gemstone is likely to have undergone an appearance-enhancing treatment commonly used and recognized by jewelry professionals (such as heating or oiling). No guarantee is given as to the possible treatment of a stone or the absence of treatment, color, purity and weight even if a gemology report has been established.
- Estimates are provided by the Auction house and the expert for guidance only and confer no guarantee. They cannot be considered as a giving the certainty that the item will be sold for the estimated price or even within the range of estimates. Estimates do not include selling expenses, taxes and duties payable by the buyer.

2 – Participation in Auction

- Prospective buyers are invited to make themselves known to FRAYSSE & ASSOCIÉS before the sale, so as to have their personal identity data recorded. Any bidder is deemed acting on his own behalf except when prior notification, accepted by FRAYSSE & ASSOCIÉS, is given that he acts as an agent on behalf of a third party. In the absence of such proof, the person who carried the bid and was declared the successful bidder will be personally liable, together with his principal, for all the obligations incumbent on the buyer.
- **Proofs to be provided by the persons participating in the auctions:** FRAYSSE & ASSOCIÉS, as a sales intermediary, is subject to obligations concerning the fight against money laundering and the financing of terrorist organizations in accordance with articles L 621-2 and f. of the French Monetary and Financial Code. All bidders and buyers may be required to provide proof of their identity (identity card) and/or registration (for legal entities), their domicile or registered office, the beneficial owner of the legal entity and the authorization of a representative or agent to bid on behalf of a private or public legal entity, a third party or an undivided interest, from whom the same proof may be required. If the above-mentioned documents are not provided, FRAYSSE & ASSOCIÉS may refuse to participate in the auction or cancel the sale contract at the expense of the buyer.
- FRAYSSE & ASSOCIÉS reserves the right to request a financial reference and/or a guarantee deposit before authorizing a potential buyer to participate in the auction. If the buyer does not obtain the lot, FRAYSSE & ASSOCIÉS will destroy the check, the bank details or the credit card imprint or return the guarantee.
- If you are the successful bidder for one or more lots, you authorize FRAYSSE & ASSOCIÉS in case of late payment or cancellation of the sale, to cash the check or to use your bank account information to proceed to the payment, partial or total, of your purchases including the fees, taxes and duties to be paid by the buyer, possibly increased by the delivery charges and the late payment interest as specified below («Default of payment»).

- The usual way to bid consists in attending the sale on the premises. FRAYSSE & ASSOCIÉS reserves its right to refuse access to the sales room for legitimate reasons.
- Any bidder may bid by telephone for lots **with an estimate of more than 1,000 Euros** or make a purchase order in writing (regardless of the estimate). To this effect, the bidder must complete a form **at least two days before the sale**, accompanied by a bank statement or bank

details, or a guarantee in the form of a signed check made out to SARL FRAYSSE & ASSOCIÉS or a credit card imprint signed by the bidder for an amount of 30% of the low estimate of the lot(s). For certain sales, different guarantees may be required. If the buyer does not obtain the lot, FRAYSSE & ASSOCIÉS will destroy the check, the bank details or the credit card imprint or return the guarantee within 72 hours after the sale.

- Bids made by telephone are recorded. Bidders cannot object to these recordings and to their use for the verification of bids and in case of dispute. The recordings are kept until the price is paid, except in case of a dispute.
- The «live sales» broadcast on the Drouot website (www.drouot.com) in real time allow bidders to bid remotely during the sale. Bidders wishing to place a remote bid must register in advance and accept the terms of use of this platform.
- FRAYSSE & Associés takes care without charges of bids by telephone and purchase orders. FRAYSSE & Associés cannot be hold liable in case of problems of telephone contact, malfunctioning of Internet or of Drouot or Interenchères, nor in case of mistakes or omissions in the performance of purchase orders and bids. The present general sales conditions prevail over the conditions of use of Drouot and Interenchères for online bids.
- In case of two identical purchase orders, the purchase order made first shall have priority. In case a bid is made in the sales room for an equivalent amount of a purchase order, the bidder who is present in the sales room shall have the priority.

3 - The auction process and the adjudication

- FRAYSSE & ASSOCIÉS conducts the auction sales at their discretion and ensures that the liberty of auction is respected as well as the equality between all bidders, in accordance with established practices. FRAYSSE & ASSOCIÉS reserves the right to refuse any bid, to organize the bidding in the most appropriate manner, to withdraw any lot from the sale, to combine, to divide lots or change their order.
- In case the seller has stipulated a reserve price, FRAYSSE & Associés reserves the right to bid on behalf of the seller until the reserve price has been reached. The reserve price cannot exceed the minimum estimate mentioned in the sale catalogue or modified publicly before the sale. The reserve price is confidential and does not correspond to the starting price of the auction.
- FRAYSSE & ASSOCIÉS has the discretion to decide on the starting price of the auction and the level of the auction increments. In the absence of a reserve price and in the absence of a bid, FRAYSSE & ASSOCIÉS may decide at its own discretion to announce downward bids, and in the event of a bid to continue with upward bids.

- **Subject to the decision of the person conducting the sale on behalf of FRAYSSE & ASSOCIÉS, the highest and last bidder will be declared the successful bidder (buyer) by the «blow of the hammer» followed by the verbal indication «adjudicated», whether the hammer price is equal to or higher than the possible reserve price. As soon as the adjudication is pronounced, the sale contract is formed between the seller and the successful bidder and the goods are under the full responsibility of the successful bidder.** However, in the event of a dispute, FRAYSSE & ASSOCIÉS, by a discretionary decision which cannot be contested, may designate the successful bidder, cancel the sale, or put the lot back up for auction immediately or in a later sale. In the event that the auctioneer admits that two bidders made a bid simultaneously for the same amount, the lot will immediately be offered again for sale and all potential buyer will be entitled to bid again.

- **The retraction period (L 121-18 of the Consumer Code) is not applicable to public auctions, even for persons who bid online.**

- FRAYSSE & ASSOCIÉS is authorized to mention on the official record of the sale all information provided for by the buyer before the sale. The buyer will be hold liable for any false declaration.

4 – Payment of the hammer price and auction fees, taxes and duties

- **The Sale is made in cash and in Euros.** The buyer commits him/herself to pay personally and immediately the hammer price and the fees and costs which are at his/her expense and any taxes and duties which could be due. A bill of sale valid as an invoice and proof of the sale contract will be given to the successful bidder. The buyer will have to give or confirm immediately his/her identity, domicile and bank references.

- **In addition to the hammer price, the buyer will have to pay for each lot the following fees : The standard rate is 27 % including VAT (22,5 % without VAT) and for books 22 % including VAT (20,85% without VAT)³. The commission rate for goods sold on DROUOT or INTERENCHÈRES during «live auctions» is 29% including tax and for books 24% including tax).**

- **The Buyer shall also pay the following taxes or duties, if any:**

- Import VAT on lots temporarily admitted to France from countries outside the European Union is indicated in the catalog by the symbol *. The import VAT is currently 5.5% of the auction price for works of art, collectors' items and antiques.
- VAT (20% or 5.5%) on the auction price if the item is sold outside the margin scheme by professionals established in the European Union, indicated in the catalog by the symbol Ø
- The right of resale for the goods indicated in the catalog by the symbol Δ: The resale right for the benefit of artists who have been dead for less than 70 years or their heirs (copyright) applicable from an auction price of 750 €. The rate currently in force is : 4% between 0 and 50,000 €, 3% between 50,000.01 € and 200,000 €, 1% between 200,000.01 € and 350,000 €, 0.5% between 350,000.01 € and 500,000 €, 0.25% for the bracket beyond, of 500,001 €, with a ceiling of 12,500 €. FRAYSSE & ASSOCIÉS may withhold the droit de suite until the expiration of the statute of limitations for the recovery of this right. FRAYSSE & ASSOCIÉS will pay the resale right to the collecting agency.

- **The buyer may pay by the following means:**

- Cash: maximum 1,000 Euros including fees and costs for French residents, maximum 15,000 Euros including fees and taxes for non professional foreigners upon presentation of their identity papers and a proof of their fiscal residence;
- By check upon presentation of identity papers currently valid: in case of payment with a non certified check, only the cashing of the check is considered to be payment
- By bank transfer: all costs and fees are for the buyer and will be invoiced
- By credit card: VISA and MasterCard only : Any transaction or processing fees associated with credit card payments will be billed to the buyer.
- Foreign checks are not accepted.
- If you are an online bidder, you authorize FRAYSSE & ASSOCIÉS to use your credit card imprint to proceed to the payment, partial or total, of your purchases, including fees, taxes and duties to be paid by the buyer.

- Refund or cancellation of VAT: professional buyers established in another European Union Member State may obtain a refund or cancellation of VAT, provided that they supply their intercommunity VAT number and proof of export of the goods to this other Member State according to the rules in force, within a maximum period of one month from the date of sale. FRAYSSE

& ASSOCIÉS will deduct 50 € of management fees from the amount of VAT to be refunded.

5 – Collecting of purchases and transfer of property right and risks

- **No lot shall be delivered to buyers before the full payment of fees, costs, tax and duties which are due. The auctioned lot will remain the property of the seller until full payment of the amounts due.**
- In case of payment with a non certified check or by bank transfer, the delivery of the goods shall be deferred until final cashing of the amounts.
- **From the moment of purchase on auction, the goods are under the entire responsibility of the buyer. The lot should to be insured by the buyer immediately after the purchase. The buyer will have no recourse against FRAYSSE & ASSOCIÉS in case of theft, loss or deterioration of the lot after the purchase, or if the compensation he will receive from the insurer would be insufficient.**
- For sales at the Hôtel de Drouot, the lots shall be collected at the storage place of the Hôtel Drouot or in the absence of withdrawal on the day of the sale at the furniture storage TSE (Transports services enchères, 44 Rue Louis David, 93170 Bagnolet - Tel 01.49.9302.90 according to their rates in force). Only fragile or very valuable items shall be collected within a delay of 7 days at the premises of FRAYSSE & Associés or at the specialized warehouse of which the address shall be given to the buyer.
- In any event, all costs for storage and shipping are under the entire responsibility and at the expense of the buyer and will be billed directly either by the Hôtel Drouot, either by the warehouse, according to their rates in effect. The Auction house cannot be hold liable for storage of goods. FRAYSSE & ASSOCIÉS may invoice the buyer for costs of storage, handling and shipping incurred on behalf of the buyer since the date of the sale.

6 – Default of Payment

- In case the buyer does not pay within a delay of three months from the date of auction and after a formal notice remained unsuccessful, on the request of the seller the item will be put on sale again on irresponsible bidding by the defaulting bidder (« folle enchère ») without prejudice to the damages due by the latter.
- If the seller does not make this request within three months from the date of the auction, FRAYSSE & ASSOCIÉS is empowered to act in the name and on behalf of the seller in order, at the seller's or FRAYSSE & ASSOCIÉS' discretion, either to declare the sale automatically cancelled or to sue the successful bidder for the execution and payment of the said sale, without prejudice to any damages due from the defaulting bidder.
- In case the Buyer does not pay all amounts due within a delay of three months or in case of annulment of the sale by a Court decision, auction fees remain due by the Buyer.
- In such case FRAYSSE & ASSOCIÉS is authorized to cash the check given as a guarantee or to charge the bank account of the defaulting Buyer with the amount corresponding to the guarantee required in application of the sales conditions. The amount will be affected pro rata to the Seller and to FRAYSSE & ASSOCIÉS to indemnify totally or partially their losses caused by the failure of the Buyer, without prejudice of complementary indemnification due.
- In any event, FRAYSSE & ASSOCIÉS reserves its right to claim from the defaulting buyer
 - Interests equal to the key rate of the European Central Bank on the 1st of January or July, increased by 10 points ;
 - The reimbursement of extra costs resulting from the failure to pay, including storage, transport, catalogue, legal fixed recovery costs and any additional recovery costs , etc. ...;
 - Buying fees and costs and the loss corresponding to the Seller's fees and costs suffered by FRAYSSE & ASSOCIÉS;
 - The payment of the difference between the initial hammer price and
 - either the hammer price of the re-sale on « folle enchères » if it is lower, as well as the costs relating to the re-sale,
 - or the low estimate of the item, if the sale is rescinded as of right.
- FRAYSSE & ASSOCIÉS also reserves its right to make compensation by offsetting any amounts due by the defaulting seller and/or to exercise a right of retention on other goods that the successful bidder has purchased in the same sale or has entrusted for sale to FRAYSSE & ASSOCIÉS.
- FRAYSSE & ASSOCIÉS reserves its right to exclude from any of its future sales, a defaulting buyer or any bidder who does not comply with the present general sale conditions.

7 – Legislation concerning Cultural Goods

- The French State is entitled to exercise a pre-emption right on art works pursuant to the rules set forth in Article L 321-9 of the Code of Commerce, right by which the State is subrogated to the buyer. The declaration that the State intends to use this right is made to the Auctioneer or Auction house after the hammer stroke. FRAYSSE & ASSOCIÉS cannot be hold liable for the conditions of the pre-emption by the French State.
- **The export of certain cultural goods :** the export is subject to a certificate authorizing the free movement of cultural goods and an export license. The certificate can be refused to a property considered as national treasure by the competent authorities. FRAYSSE & Associés and/or the seller cannot be hold liable in case the authorities refuse the certificate. The delay or refusal to obtain export authorizations can in no case justify either the cancellation or the resolution of the sale, nor a delay in the payment of the sums due.
- **Items composed of materials from protected species:** Buyers are advised that many countries require a special permit (CITES permit) or (even with such a permit from another country) prohibit the import, export, possession, or transportation of items made entirely or in part (regardless of percentage) of materials from endangered and/or protected species of fauna and flora (including items containing ivory, tortoise shell, crocodile or ostrich skin, and certain species of coral, as well as Brazilian rosewood, etc.)). The buyer should inquire before the sale about the conditions for importing such goods into the country of destination. The delay or refusal to issue import, export, detention or transport permits and authorizations shall not in any case justify either the cancellation or the resolution of the sale, or a delay in the payment of the sums due.

8 - Intellectual property rights

- The sale of a lot does not imply the transfer to the buyer of the intellectual property rights of the artist and his beneficiaries on this good.
- Any reproduction of texts, illustrations or photographs appearing in the sales catalogs, advertisements, documents and on the website of FRAYSSE & Associés without its prior authorization is formally forbidden and exposes its author to legal proceedings in application of the Intellectual Property Code.

9 – Applicable Law and Jurisdiction

- Pursuant to article L. 321-17 of the French commercial Code, civil liability proceedings relating to voluntary and judicial auction sales are subject to a five-year limitation period starting from the date of the auction.
- Any dispute relating to the present sale conditions and to all sales shall be governed exclusively by French Law and shall be submitted to the jurisdiction of the competent Court of

Paris, whatever the place of residence of the seller or the buyer.

- In order to settle a dispute that has arisen after the sale between the seller and the buyer, FRAYSSE & ASSOCIÉS reserves its discretionary right to buy the good(s) from the Purchaser and to resell it (them) on its own behalf, pursuant to the conditions set forth in Article L 321-5 II of the Code of Commerce.
- For any dispute with an operator of a voluntary auction sale, a complaint may be filed with the “Commissaire du Gouvernement” of the “Conseil des Ventes Volontaires de Meubles aux Enchères publiques”, by post (19 avenue de l’Opéra, 75001 PARIS) or via Internet (www.conseildesventes.fr).
- **The present general conditions of sale on auction are a translation of the French version for information purposes only. Only the French version is legally binding.**

10 - Collection and protection of personal data

- In the frame of its auction, private treaty sale, marketing and service provision activities, FRAYSSE & ASSOCIÉS may collect personal data from sellers and bidders, including in particular by recording video images, telephone conversations or electronic messages. FRAYSSE & ASSOCIÉS may use such personal data to comply with its legal obligations and to carry out its activity, in particular for commercial and marketing purposes. FRAYSSE & ASSOCIÉS will not sell, rent, transfer or give access to your personal data to third parties without your prior consent, unless legally obliged to do so or for a legitimate reason (legal and accounting obligations, fight against fraud or abuse, transport, exercise of the rights of defence, etc.).
- In accordance with the amended «data protection» law of January 6, 1978 and the European Regulation No. 2016/679/EU of April 27, 2016, any person has the right to access, rectify, portability and deletion of his or her data or to limit their processing. You may also object to the processing of data concerning you. You may, subject to the production of valid proof of identity, exercise your rights by contacting Maître Vincent FRAYSSE (contact@fraysse.net - tel : 01 53 45 92 10 - Fax : 01 53 45 92 19).

¹ Société à Responsabilité limitée, RCS Paris 443 513 643 00017, siège 16, rue de la Banque, 75002 PARIS, Tél 01 53 45 92, <https://fraysse.net>; Email : contact@fraysse.net - Agrément Conseil des Ventes volontaires n° 2002035 en date du 10/01/2002, Commissaires priseurs habilités : Vincent FRAYSSE et Christophe Du REAU

² Texts are available on www.legifrance.gouv.fr

³ This rate may however vary for some sales and potential buyers should consult the particular conditions and announcements of each sale and inform with the Auction house. The rate is also announced at the beginning of the sale on auction.

FRAYSSE & ASSOCIÉS

16, rue de la Banque - 75002 PARIS

Tél. : 01 53 45 92 10 - contact@fraysse.net

www.fraysse.net

Agrément Conseil des ventes volontaires n° 2002-035 en date du 10/01/02

Commissaires-priseurs habilités : Vincent Fraysse et Christophe du Reau.

Vincent Fraysse titulaire d'un office de commissaire-priseur judiciaire à Paris

Pour vos règlements par virement bancaire veuillez utiliser le compte ci-dessous :

Banque Nationale de Paris - Agence centrale

RIB 30004 00828 00010577615 76

IBAN FR 76 3000 4008 2800 0105 7761 576

Code SWIFT : BNPAFRPPAC

DIRECTION ARTISTIQUE DU CATALOGUE :
EMERIC DUMANOIS - edumanois@icloud.com
Photographies : Studio Sebert

FRAYSSE & ASSOCIÉS
Commissaires-priseurs

16, rue de la Banque - 75002 PARIS

Tél. : 01 53 45 92 10

contact@fraysse.net - www.fraysse.net